



L'axe Alger-Moscou ressuscité

Sellal en visite aujourd'hui en Russie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de deux jours à partir d'aujourd'hui, dans la Fédération de Russie, à l'invitation du président du gouvernement russe, Dimitri Medvedev.

Page 3

El Oued et Tizi Ouzou

34 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Page 24



Par Saâd Taferka

La cérémonie officielle de signature de l'Accord de Paris sur le climat, organisée le 22 avril à New York, a soulevé des espoirs légitimes de voir les engagements des États, portant sur les mesures d'atténuation ou d'endiguement des changements climatiques, prendre forme dans la réalité.

Il s'agit de traduire les principes de cet Accord pour réduire les gaz à effet de serre et faire face à l'urgence en matière de

Lutte contre la corruption

L'Etat veut assainir l'administration

La lutte contre la corruption passe aussi par la formation des cadres. L'objectif est de mettre fin au fléau qui gangrène l'administration où pullulent les «corrupteurs».

Page 2



Selon l'UGTA

Relancer le produit national, une priorité

Page 2



Les heures tendues de la problématique environnementale

Une nouvelle harmonie à établir

réchauffement climatique. On a rappelé, à l'occasion de la signature officielle à New York de l'Accord de Paris que les mois qui viennent de s'écouler (fin 2015 et début 2016) ont été les plus chauds de ces cent dernières années.

Si les perturbations climatiques ont pour principal origine les émanations de carbone produites par les industries des pays développés, les retombées sont, en revanche, planétaires. Sécheresse cyclique ou continue dans certaines zones, principalement en Afrique où se sont formés des contingents de migrants ou réfugiés climatiques se rendant en Europe, inondations diluviennes un peu partout dans le monde, et d'autres changements plus insidieux.

On constate que si les pays africains ne contribuent qu'à hauteur d'environ 4% à la

pollution atmosphérique qui provoque les changements climatiques, les pays de ce continent ne cessent, néanmoins, de vivre des catastrophes écologiques liées aussi bien à ces changements climatiques- dont on ne peut, dans l'état actuel des connaissances, quantifier avec exactitude les effets - qu'à d'autres facteurs endogènes spécifiques à chaque pays. Ces facteurs sont multiples, et les pays africains tardent à en prendre sérieusement conscience. Pour ce qui est de l'Algérie, ce n'est qu'au cours de ces dernières années que notre pays commence à montrer un certain intérêt à la question environnementale, même si les institutions administratives, techniques et académiques en relation avec cette thématique sont installées depuis plusieurs années.

Page 5

Leurs propriétaires risquent de lourdes peines

La fin des constructions inachevées ?

Les autorités publiques décident enfin d'agir contre le phénomène des constructions inachevées. Pour en finir avec les carcasses d'immeubles qui ont amoché le cadre urbain, le ministère de l'Habitat va prendre les choses en main et de lourdes sanctions sont prévues.

Page 4



Lutte contre la corruption

L'Etat veut assainir l'administration

La lutte contre la corruption passe aussi par la formation des cadres. L'objectif est de mettre fin au fléau qui gangrène l'administration où pullulent les «corrupteurs».



Par Sofiane Aït Mohamed

Les pouvoirs publics semblent donc décidés à s'attaquer aux racines du mal. À l'initiative de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplc), des sessions de formation et de sensibilisation anti-corruption destinées aux agents et cadres publics, exposés aux risques de ce fléau, se poursuivaient hier à Alger. Ces formations qui s'étalent sur deux jours à raison de deux sessions par semaine et organisées au niveau de l'Institut national de gestion et planification (Insgp), entrent dans le cadre d'un cycle portant mise en œuvre du Plan national de sensibilisation et de formation anti-corruption (Pnsfac). Le Programme, qualifié de «grande envergure» par les responsables de l'Onplc en raison de la dimension des effectifs à former et la

nouveauté de ses contenus, vise à former, sur une période de trois ans, quelque 10 000 agents publics sur les politiques anti-corruption. Dans ce sens, la formation a trait, notamment au cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption, à la transparence de la vie publique et à la déontologie et code de conduite de l'agent public. Selon ses initiateurs, il s'agit, entre autres, de «maîtriser les règles de base des textes conventionnels, de la législation et la réglementation nationales, de découvrir le cadre normatif de lutte contre la corruption et de maîtriser les règles et les procédures relatives à la déclaration de patrimoine». Pour la mise en œuvre du Pnsfac, rappelle-t-on, une convention a été signée par l'Onplc et l'Insgp, le mois de décembre dernier. A cette occasion, le président de l'Onplc, Brahim Bouzeboudjen, avait

considéré, qu'«au-delà de la nécessaire modernisation des instruments et des outils de la gestion publique, la lutte contre la corruption est inconcevable sans une intégration forte de l'élément humain dans ses dispositifs». Il avait souligné aussi que la lutte contre la corruption exige «des efforts certains» en matière d'amélioration de la gouvernance. Il se veut également, «une réponse concrète à la nécessité de protéger les agents publics et les institutions dans lesquelles ils exercent, contre les pièges de la corruption». A cet égard, l'Onplc préconise, outre ce programme de formation, d'autres actions comme la promotion de l'initiation au sein des établissements scolaires d'enseignement permettant de faire connaître les méfaits de la corruption et inculquer aux élèves la culture de rejet de ce fléau. Il est question également d'encourager dans les universités

le développement de travaux consacrés à une meilleure connaissance du phénomène de corruption en tant qu'objet d'études et de recherches. Le Programme national de formation des agents publics s'articule autour de neuf axes dont «le cadre juridique et institutionnel», «la politique et la pratique de la prévention contre la corruption», «le code de conduite des agents publics et des marchés publics», ainsi que «la gestion des finances publiques». Le Président de la République, pour rappel, s'était engagé à renforcer la législation actuellement en vigueur «pour élargir le champ de l'imprescriptibilité à tous les actes de corruption», assurer «la protection effective des témoins et informateurs», et «prévoir des procédures de recouvrement des fonds provenant de la corruption».

S.A.M.

Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés Ouverture de 135 nouveaux guichets au niveau national

Au moins 135 nouveaux guichets de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos) ont été ouverts au niveau national pour garantir aux agriculteurs des zones rurales une meilleure prestation de service, a indiqué, lundi à Guelma, le directeur général de cette Caisse, Chawki Acheuk.

L'ouverture de ces guichets a eu lieu conformément à une convention signée entre la Casnos et la Caisse régionale de mutualité agricole (Crma), a souligné le même responsable au cours d'une assemblée générale convoquée pour le renouvellement du bureau de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa).

M. Acheuk a mis l'accent sur l'importance de ces guichets dans l'amélioration des conditions d'exercice de l'activité agricole.

Durant les deux derniers mois, la Casnos a enregistré l'adhésion de plus de 20 000 agriculteurs à l'échelle nationale, a indiqué le même responsable dans une déclaration à l'APS, précisant que le nombre global des adhérents à cette Caisse avoisine actuellement les 160 000 agriculteurs sur environ un million d'agriculteurs actifs en Algérie.

La direction générale de la Casnos, en collaboration avec les différentes instances administratives du secteur et l'Unpa, a lancé dernièrement une vaste campagne de sensibilisation sur les multiples avantages offerts en matière de sécurité sociale pour les agriculteurs et ayants droit, a rappelé le même responsable.

M. Acheuk a appelé les professionnels du secteur agricole à tirer profit de ces facilitations, qu'il a qualifiées «d'exceptionnelles», mises en vigueur conformément aux dispositions de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015.

R. N.

Selon l'UGTA

Relancer le produit national, une priorité

Par Nacera B

Le secrétaire national chargé des relations publiques au niveau de la Centrale syndicale, Ahmed Guettiche, a déclaré hier à la Radio nationale que les travailleurs algériens sont «conscients» en fêtant le 1^{er} Mai de la conjoncture économique actuelle que traversent le monde et l'Algérie.

La relance de l'entreprise nationale et le produit national est une «priorité» selon le M. Guettiche en soulignant qu'il faut compter sur «soi-même» pour l'exploitation des richesses du pays dans le contexte de la chute des prix du pétrole et faire face au «danger» qui menace le pays.

Le représentant de l'Ugta a

défendu la ligne «novemberiste» de la Centrale syndicale en rejetant toute accusation relative à sa complicité avec les décisions du gouvernement en dépit des revendications des travailleurs, que ce soit dans le contexte économique actuel ou à l'époque de l'embellie financière. Dans ce cadre, il a soutenu que la restructuration et le financement du complexe El Hadjar sont intervenus suite aux efforts de la Centrale syndicale. Il s'est démarqué des syndicats qu'il a accusés de freiner auparavant l'activité du complexe El Hadjar. Selon M. Guettiche, ces syndicats répondaient à des agendas étrangers loin des politiques du gouvernement. Pour le représentant de la Centrale syndicale, l'Ugta a participé à la stabilité du pays et la

préservation des entreprises nationales et les postes d'emploi, dont le complexe El Hadjar et la Société nationale des véhicules industriels.

Par ailleurs, en réponse à une question sur la flambée des prix, il a rejeté toute responsabilité de l'Ugta en pointant du doigt les outils de contrôle par rapport à la situation actuelle du marché national. Il a accusé ces outils d'avoir renoncé à leur rôle de contrôle laissant place aux spéculateurs et ceux qui «boivent» le sang des Algériens.

Il a également mis sur le dos le ministère de Travail, la responsabilité par rapport au «silence sur les salaires des travailleurs qui ne dépassent pas le Smig dans un contexte de détérioration du pou-

voir d'achat». S'agissant des festivités du 1^{er} Mai, la Centrale syndicale a choisi que celle-ci soit dédiée au soutien de peuple sahraoui qui connaît la torture, l'exploitation et la violence de la part du «colonialisme marocain». Il s'agit aussi, selon le représentant de l'Ugta d'une réponse aux dernières provocations du système marocain après la visite de Ban Ki-moon aux territoires sahraouis. Les festivités seront abritées cette année à Oran en plus de trois meetings à Annaba, Touggourt et au centre du pays. A cet effet, l'Ugta annonce le lancement d'une caravane de solidarité, le 29 avril à partir du siège de l'Ugta en se dirigeant vers Oran avant d'arriver le 1^{er} mai aux camps des réfugiés sahraouis. En dehors de

la symbolique que représente le soutien du peuple sahraoui, la célébration de la Journée des travailleurs intervient cette année dans une conjoncture économique difficile à cause des retombées de la chute des prix du pétrole. Sur le front social, la Fonction publique est en ébullition depuis lundi dernier à travers des grèves observées par les travailleurs des communes et celle des praticiens de la santé sans oublier la question des enseignants contractuels qui ne lâchent pas malgré le refus de la tutelle et le gouvernement à leur demande d'insertion sans concours. Malgré la prochaine tripartite, annoncée pour la fin du mois de mai, il n'est annoncé aucun aspect social au profit des travailleurs. **N.B.**

Axe Alger-Moscou

Sellal en visite aujourd'hui en Russie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de deux jours à partir d'aujourd'hui dans la Fédération de Russie, à l'invitation du président du gouvernement russe, Dimitri Medvedev.



Par M. Ait Chabane

Au-delà de la nouvelle dynamique économique que les deux pays envisagent d'insuffler à leur coopération, c'est l'axe Alger-Moscou qui se renforce, comme au bon vieux temps de la défunte Urss, consécutivement aux chamboulements politiques et géostratégiques qui s'opèrent effrénément dans le monde. Selon le communiqué du Premier ministre, la visite de Abdelmalek Sellal en Russie «permettra au Premier ministre de s'entretenir avec les plus hautes autorités russes à l'effet d'examiner l'état des relations bilatérales ainsi que les perspectives de leur consolidation». Une visite hautement symbolique pour les deux pays, notamment pour l'Algérie qui se projette résolument dans une nouvelle straté-

gie politique et diplomatique internationale afin de sortir de l'emprise de la dépendance aux hydrocarbures sur le plan économique en ces temps de vaches maigres, mais aussi et surtout de casser le monopole des autres partenaires traditionnellement ancrés, notamment la France avec qui les relations se sont dégradées ces derniers mois. Il s'agit dans cette optique de «perpétuer les traditions de dialogue et de concertation en procédant à un échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun», note le même communiqué. C'est dire les vastes horizons de coopération qui s'ouvrent aux deux pays, avec à la clé des perspectives prometteuses qui seront jalonnées par la concrétisation de «la Déclaration de partenariat stratégique adoptée en 2001 à Moscou». Les

enjeux économiques, étroitement liés à la sécurité et la stabilité politique dans le monde sont colossaux, notamment en matière d'énergie, en cette conjoncture de baisse endémique des prix du pétrole, et de mainmise des Occidentaux sur le Cartel de l'Opep à travers leur alliée stratégique, l'Arabie Saoudite. L'Algérie et la Russie, deux géants mondiaux de la production gazière gagneraient en effet à accorder leurs violons, maintenant que les Etats-Unis se sont mis de la partie, en inondant le marché européen, traditionnellement dépendant de la Russie et de l'Algérie, en gaz de schiste. L'attitude de la diplomatie algérienne qui a pris un grand virage à gauche depuis la visite du chef de la diplomatie russe, Sergei Lavrov, le 29 février dernier, s'est davantage confirmée

avec les escarmouches diplomatiques avec la France et l'Arabie Saoudite. Et la toute récente visite du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, en Syrie, renseigne définitivement sur ce changement de cap stratégique opéré par l'Algérie. C'est dans cet esprit que s'inscrit la virée moscovite du Premier ministre, avec en prime la conclusion d'une panoplie d'accords de partenariats qui feront des deux pays des alliés stratégiques. Un forum économique est prévu en marge de cette visite, qui sera mis à profit par les opérateurs des deux pays pour étudier les opportunités d'affaires et de partenariat susceptibles de renforcer davantage les liens qui les unissent déjà dans plusieurs domaines.

M. A. C.

Il remplace Mohamed Nebbou
Youcef Aouchiche, premier secrétaire par intérim du FFS

Par Rachid Chihab

Le Secrétaire national à la communication et membre du Conseil national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche a été désigné, hier, premier secrétaire par intérim du parti, par le premier secrétaire du FFS, M. Mohamed Nebbou, actuellement en convalescence, indique un communiqué du parti qui ne précise pas la durée de la validité de cette décision. «Le premier secrétaire du FFS, M. Mohamed Nebbou, actuellement en convalescence désigne le camarade Youcef Aouchiche, secrétaire national à la communication et membre du Conseil national du parti, premier secrétaire par intérim à partir d'hier, mardi 26 avril 2016», peut-on lire dans le document. Dans les traditions du FFS, l'intérim s'arrête le jour de la reprise des fonctions du premier secrétaire. Notons que ce n'est pas la première fois que Youcef Aouchiche ait été désigné premier secrétaire du FFS. Il a déjà assumé cette tâche à deux reprises, la première fois désigné par Ahmed Betatache et le seconde par l'actuel premier secrétaire.

Ce changement à la tête du FFS intervient quelques jours seulement après la série d'actions organisées par le plus vieux parti de l'opposition pour célébrer le Printemps berbère. Une célébration qui s'est déroulée, pour la première fois dans l'histoire du parti, loin de la région de la Kabylie pour des raisons stratégiques, a-t-on appris d'une source proche du parti.

R. C.

Stabilité de la situation en Algérie
Messahel rassure la communauté algérienne en Syrie

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a rencontré, hier à Damas, des membres de la communauté algérienne établie en Syrie et les a rassurés quant à la stabilité de la situation en Algérie. M. Messahel a présenté devant les membres de la communauté présents à cette rencontre dont la petite-fille de l'Emir Abdelkader, la princesse Badiâ, un exposé détaillé sur la situation en Algérie, appuyé par les programmes de développement et les réformes initiés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui ont porté leurs fruits, dont la Réconciliation nationale, la révision de la Constitution qui a renforcé le processus démocratique dans le pays à la faveur d'une conjoncture stable et sereine. «En demeurant attachés à votre patrie, vous restez témoins des développements que connaît l'Algérie ces dernières années et des pas qu'elle a franchis sur la voie du progrès et de la consolidation du processus démocratique». M. Messahel a, par ailleurs, souligné l'intérêt des autorités algériennes à maintenir les liens avec ses enfants en Syrie et à suivre les conditions de leur séjour dans ce pays hôte à la lumière de la crise qu'il traverse». M. Messahel s'est entretenu avec les membres de la communauté algérienne en Syrie qui lui ont fait part de leurs préoccupations. La communauté algérienne s'est montrée intéressée par les développements en cours en Algérie tout en saluant l'intérêt que lui accorde le Président de la République. La rencontre avec la communauté à l'étranger qui s'est déroulée au siège de l'ambassade d'Algérie à Damas et à laquelle a assisté l'ambassadeur d'Algérie en Syrie, Salah Boucha, s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. Messahel en Syrie.

Reda A.

Traduction vers tamazight

«Un impératif» pour véhiculer les textes fondamentaux de l'Etat

La traduction vers tamazight est un impératif pour véhiculer les textes fondamentaux de l'Etat, ont souligné, à Tizi Ouzou, les participants à un atelier sur «la traduction des textes officiels : la Constitution 2016».

Dans un communiqué, diffusé hier, et qui a sanctionné les travaux de cet atelier animé et encadré par Boudjemaâ Aziri, docteur en traductologie au Haut commissariat à l'amazighité (HCA), et organisé en marge du colloque sur «Belaïd Ath Ali (1909-1950) : un auteur et une oeuvre à (ré)lire», les participants ont souligné le «besoin d'exprimer en tamazight les préoccupations de la nation dans tous les domaines» à travers la traduction des lois et textes officiels vers cette langue nationale et officielle.

«L'une des premières actions à entreprendre pour donner corps à la constitutio-

nalisation de tamazight, langue nationale et officielle, est la réalisation de la version amazighe de la Constitution, loi fondamentale du pays» a-t-on indiqué de même source. Traduire les autres textes officiels (hymne national, proclamation du 1^{er} Novembre ...), s'avère une entreprise incontournable à court terme, a-t-on affirmé.

Quatre recommandations visant à encourager la traduction vers tamazight ont été proposées au terme des travaux. L'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre le travail de traduction de la Constitution et sa diffusion sous forme de cahiers multimédias à insérer dans des sites Web, en premier lieu ceux de l'APS et du HCA.

Pour la réussite de ce chantier, les participants à cet atelier ont insisté sur l'importance de renforcer l'équipe pluridisciplinaire

qui sera chargée de la traduction des textes officiels, et d'entamer une opération de recrutement et de formation continue de traducteurs et de diplômés des départements de langue et culture amazighes pour pouvoir prendre en charge la masse importante de documents à traduire vers tamazight, a-t-on recommandé.

Pour être à la hauteur des tâches qui attendent ces traducteurs d'expression amazighe, «la formation à leur profit, inscrite dans le programme 2016 du HCA, vient à point pour les sensibiliser de l'importance de leur travail, tant sur le plan linguistique que par l'élargissement du champ d'utilisation de la langue amazighe et de son enrichissement par le contact avec les langues véhiculant un patrimoine de civilisations scripturales», a-t-on souligné.

Riad D.

Leurs propriétaires risquent de lourdes peines

La fin des constructions inachevées ?

Les autorités publiques décident enfin d'agir contre le phénomène des constructions inachevées. Pour en finir avec les carcasses d'immeubles qui ont amochi le cadre urbain, le ministère de l'Habitat va prendre les choses en main et de lourdes sanctions sont prévues.



Par Massi Salami

En fait, une opération de supervision des constructions inachevées sera lancée à partir du 1^{er} mai, indique un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Cette opération sera prise en charge par une équipe pluridisciplinaire qui effectuera des travaux de supervision sur terrain pour constater le respect par les propriétaires de construction de la réglementation qui exige leur achèvement dans les délais fixés, selon la même source.

L'opération se fera suivant les priorités définies par les collectivités locales, a indiqué la

même source, précisant qu'elle concernerait dans une première étape 109 043 constructions situées dans des sites classés prioritaires, soit celles sises aux entrées de la ville et des agglomérations en milieu urbain et rural. Ce qui donne à croire que les agents chargés de cette opération auront du pain sur la planche, sachant l'étendue du phénomène qui touche la totalité des villes du pays. Jusqu'à présent, les autorités publiques ont fait preuve d'une passivité déconcertante, bien qu'une opération similaire a été déjà annoncée il y a plusieurs années ainsi qu'une campagne de sensibilisation, lancée via les médias, sans pour autant ne soit réglé le problème.

Cette fois-ci, l'on annonce

que les propriétaires des constructions inachevées sont passibles de peines incluant des amendes avec interdiction de passation de contrats de vente ou de location de ces constructions ainsi que l'interdiction de renouvellement de tout contrat de location.

Outre ces peines, les propriétaires des constructions inachevées ne pourront pas renouveler le registre de commerce si la construction comprend un local de commerce, indique-t-on de même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'instruction interministérielle n°2 du 21 février 2016, fixant les modalités du traitement des travaux d'achèvement de l'enveloppe externe des constructions

concernées par la mise en conformité et/ou d'achèvement.

Cette instruction vise à mettre un terme au phénomène des constructions inachevées et à promouvoir un cadre bâti esthétique et harmonieusement aménagé. Il est à rappeler, par ailleurs, que de nombreux responsables se sont déjà exprimés sur l'urgence d'améliorer le cadre de vie du citoyen et en finir avec l'anarchie urbaine qui n'épargne aucune localité du pays. Hormis les déclarations et les intentions exprimées quant à l'urgence de prendre des mesures fermes et salvatrices, concrètement rien n'a changé. Pis encore, la situation ne cesse d'empirer.

M.S.

Matériaux de construction Baisse de 27% de la facture d'importation au 1^{er} trimestre

La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 437,648 millions de dollars (usd) au 1^{er} trimestre 2016 contre 601,103 millions usd à la même période de 2015, en baisse de 27,2%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les quantités importées ont également reculé pour s'établir à 2,259 millions de tonnes (mt) contre 2,346 mt, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), qui indique, cependant, que les quantités importées en ciment et en bois ont connu une hausse.

Par catégorie de produits, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 85,778 millions usd contre 102,029 millions usd, en baisse de 15,93%.

Mais les quantités importées ont atteint 1,408 mt entre janvier et mars 2016 contre 1,336 mt sur la même période de 2015 (+5,4%).

Quant à la facture d'importation de fer et d'acier, elle a enregistré une baisse à 179,61 millions usd contre 323,219 millions usd (-44,43%).

Les quantités importées ont baissé pour atteindre 458 664 t contre 647 258 t.

Concernant le bois destiné à la construction, sa facture d'importation a légèrement baissé à 159,738 millions usd contre 162,757 millions usd (-1,85%), tandis que la quantité importée a bondi à 379 067 t contre 348 309 t.

Les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) ont reculé à 12,52 millions usd contre 13,09 millions usd (-4,4%), avec des quantités importées de 13 334 t contre 14 487 t.

Il est constaté que les matériaux de construction dont la facture d'importation a baissé (ciment, fer et acier) sont ceux dont les cours mondiaux sur les marchés ont enregistré un recul.

Les prix moyens à l'importation par l'Algérie des ciments ont baissé de 23% sur les deux premiers mois de 2016.

Il est à rappeler que l'importation du ciment à portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1^{er} janvier 2016. Le contingent de ce produit a été fixé à 1,5 million de tonnes.

Quant au contingent quantitatif du rond à béton (fer et acier), il a été fixé à 2 millions de tonnes pour l'année 2016.

En 2015, la facture d'importation des matériaux de construction avait baissé à 2,54 milliards usd contre 3,35 milliards usd en 2014.

R. N.

Selon le ministre des Travaux publics

Future jonction grand port du centre-autoroute Est-Ouest-Transsaharienne

L'Algérie entend faire une jonction entre le futur grand port du centre (Tipasa), celui de Djendjen (Jijel), l'autoroute Est-Ouest et la Transsaharienne, pour développer son économie et renforcer ses échanges commerciaux avec les pays voisins, a affirmé le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali.

Intervenant lors des travaux de la 64^{ème} session du Comité de liaison de la route transsaharienne (Clrt), tenue hier à Alger, le ministre a considéré que la liaison entre ces quatre grandes infrastructures de transport aurait un effet direct sur la rentabilité des échanges commerciaux entre les pays de la région.

Actuellement, le transport des marchandises entre l'Algérie et le Mali, par exemple, nécessite un

délai de deux mois en moyenne avec des frais de transport représentant 40% de la valeur globale des marchandises transportées, a-t-il expliqué.

Mais avec la jonction prévue entre les ports algériens et la Transsaharienne, les délais de transport entre l'Algérie et le Mali devront se situer entre 7 à 10 jours avec des frais de transport ne dépassant pas les 5% de la valeur des marchandises.

Concernant la réalisation de la Transsaharienne, qui s'étendra sur une distance de 9 500 km et reliant six pays africains (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria), elle connaît un état d'avancement variable.

Pour la partie qui concerne l'Algérie, elle est réalisée à 90% avec 2 400 km réalisés.

Selon M. Ouali, de 1999 jusqu'à ce jour, l'Algérie a dégagé une enveloppe de trois milliards de dollars pour le projet de la Transsaharienne, y compris pour assurer son entretien.

Il a également fait savoir que le pays avait lancé des travaux de dédoublement sur cette route sur une distance de 846 km entre Blida et Ghardaïa, dont 162 km ont déjà été livrés alors que 57 km devraient l'être à la fin de la semaine en cours.

A la fin de l'année 2016, les travaux de dédoublement atteindront les 70%, a-t-il avancé.

A moyen terme, l'objectif est de faire de la Transsaharienne une sorte d'autoroute Nord-Sud au moins à 50%, a prédit le ministre qui a affirmé que le développement de cette infra-

structure routière aurait pour effet d'encourager le développement de zones industrielles et des ports secs dans le Sud et de favoriser l'investissement dans les domaines agricole, touristique et industriel.

Par ailleurs, il a indiqué que les travaux de réalisation de la route reliant la région de Silt (Tamanrasset) à Timiaouine (Adrar) sur une distance de 200 km avaient été lancés, ce qui permettra d'achever la partie algérienne de la Transsaharienne en 2018.

Lors de son intervention à cette rencontre, le secrétaire général du Clrt, Mohamed Ayad, a estimé que le projet de la Transsaharienne connaissait un état d'avancement appréciable, notamment en Algérie, en

Tunisie et au Nigeria.

Il a préconisé, dans ce contexte, la mise en place d'une synergie entre les pays concernés afin de permettre à ceux ayant réalisé le moins de progrès dans l'état d'avancement de cette infrastructure routière de bénéficier de l'appui des autres parties prenantes à ce projet.

Au cours de cette session du Clrt, il a été signalé que la Tunisie avait réalisé à 100% sa partie du projet, alors que le Niger va bientôt achever la réalisation des 250 km le reliant à l'Algérie.

De son côté, le Mali est en cours de réalisation de 250 km, tandis que 400 km restent à réaliser au Tchad. Quant au Nigeria, il a réalisé et bitumé quelque 1 500 km.

R. N.

Les heures tendues de la problématique environnementale

Une nouvelle harmonie à établir

La cérémonie officielle de signature de l'Accord de Paris sur le climat, organisée le 22 avril à New-York, a soulevé des espoirs légitimes de voir les engagements des États, portant sur les mesures d'atténuation ou d'endiguement des changements climatiques, prendre forme dans la réalité.



Par Saâd Taferka

Il s'agit de traduire les principes de cet Accord pour réduire les gaz à effet de serre et faire face à l'urgence en matière de réchauffement climatique. On a rappelé, à l'occasion de la signature officielle à New-York de l'Accord de Paris que les mois qui viennent de s'écouler (fin 2015 et début 2016) ont été les plus chauds de ces cent dernières années. Si les perturbations climatiques ont pour principal origine les émanations de carbone produites par les industries des pays développés, les retombées sont, en revanche, planétaires. Sécheresse cyclique ou continue dans certaines zones, principalement en Afrique où se sont formés des contingents de migrants ou réfugiés climatiques se rendant en Europe, inondations diluviennes un peu partout dans le monde, et d'autres changements plus insidieux. On constate que si les pays africains ne contribuent qu'à hauteur d'environ 4% à la pollution atmosphérique qui provoque les changements climatiques, les pays de ce continent ne cessent, néanmoins, de vivre des catastrophes écologiques liées aussi bien à ces changements climatiques - dont on ne peut, dans l'état actuel des connaissances, quantifier avec exactitude les effets - qu'à d'autres facteurs endogènes spécifiques à chaque pays. Ces facteurs sont multiples, et les pays africains tardent à en prendre sérieusement conscience. Pour ce qui est de l'Algérie, ce n'est qu'au cours de ces dernières années que notre pays commence à montrer un cer-

tain intérêt à la question environnementale, même si les institutions administratives, techniques et académiques en relation avec cette thématique sont installées depuis plusieurs années. On donne ainsi l'impression de se «réveiller» aujourd'hui à cette dure réalité, qui est la dégradation de l'environnement sous toutes ses facettes. La question des changements climatiques, même si elle constitue une préoccupation majeure à la réflexion de laquelle l'Algérie a apporté sa contribution, principalement à l'occasion de la préparation au sommet de la COP21 en décembre dernier à Paris, ne revêt pas dans l'immédiat un caractère prioritaire lorsqu'on la place dans la hiérarchie des urgences auxquelles fait face notre pays.

Aux limites du soutenable

Ces urgences dans le domaine environnemental et écologique relèveraient pourtant, dans la plupart des cas, d'un caractère prosaïque, voire terre-à-terre, si l'Algérie bénéficiait d'un minimum de bonne gouvernance économique, sociale et environnementale.

Ce qui est supposé être une culture accompagnant toutes les actions de développement et un comportement citoyen permanent, commence à peine à être perçu comme tel, et figurer sur le tableau de bord des gouvernants, des gestionnaires de l'économie nationale, des élus et des techniciens. Mais, ce serait une vraie précipitation que crier tout de suite victoire ; les aspects folkloriques et protocolaires continuent malheureusement

à enduire les actions et les gestes dédiés à cette problématique ; ils prévalent au détriment de programmes cohérents et de grande envergure à même d'apporter des solutions à une situation qui commence à toucher aux limites du soutenable.

On s'en rend compte un plus chaque jour, et le constat est accablant : l'Algérie ne cesse de vivre de subir des revers écologiques et environnementaux, générés par une gestion anarchique de l'espace et des ressources. Même pour des observateurs distraits, les cas où notre pays s'expose aux différentes atteintes à l'environnement et au cadre de vie des Algériens, relèvent du secret de Polichinelle. Ces atteintes à l'environnement quotidien sont observables, aussi bien dans des quartiers urbains résidentiels, dans des centres limitrophes des zones industrielles et même, ironie du sort, dans les espaces ruraux, enclavés, considérés, jusqu'à une date récente, comme des havres de paix et de propreté. L'eau, l'air et la terre - la seule vraie richesse des ces contrées - sont aujourd'hui menacés, presque de la même façon que les zones urbaines.

Un capharnaüm environnemental

Indubitablement, le développement et le rehaussement du niveau de vie enregistrés au cours des 15 dernières années, à l'ombre de l'embellie financière - succédant à la décennie de terrorisme qui a porté un coup fatal au couvert forestier -, ont mis les

valeurs environnementales sens dessus dessous. La campagne algérienne, particulièrement dans la partie nord du pays, a rejoint le cortège des villes assiégées depuis longtemps par l'insalubrité et la dégradation du cadre de vie en général. Des décharges sauvages jonchent les lieux et sites naturels les plus discrets, à commencer par les rivières, les mares et les barrages hydrauliques ; décharges où s'accumulent ordures ménagères (plastique, matières organiques, carton, ...), bouteilles et canettes de bière, gravats et autres déchets inertes. La cote d'alerte est atteinte ces derniers jours où l'on a annoncé des déchets hospitaliers jetés dans le périmètre d'une grande et célèbre source d'eau dans la wilaya de Bouira où se désaltèrent les voyageurs vers le sud du pays et les riverains.

Sur un autre plan, et avant que l'on «incrimine» les changements climatiques, les citoyens et les responsables locaux ont eu le loisir, au cours de ces dernières années, de se poser de graves questions au sujet de phénomènes de glissements de terrains, de coulées de boue et d'inondations ayant touché villes et villages. Après les historiques inondations de Ghardaïa de 2008, l'Etat a consenti des budgets colossaux pour la protection des villes contre les inondations. Cependant, la réussite de ces ouvrages de génie civil ne réussit pas à tous les coups, et lorsqu'ils montrent une certaine efficacité, c'est pour une durée limitée et dans un segment d'espace fort restreint. C'est que les vrais pro-

Nécessité d'une volonté politique bien affirmée

Même avec le modeste niveau d'industrialisation du pays, l'Algérie a été touchée par la pollution des cimenteries, proches des habitations et des fermes, qui crachent continuellement de la poussière. L'hirondelle qui ne fait pas le printemps a été l'électro-filtre dont a bénéficié, il y a deux mois, la cimenterie de Sour El Ghoulane, rendant l'espoir de voir les champs environnants (oliviers, autres arbres fruitiers, céréales) reprendre vie.

Les unités industrielles qui polluent le lac de Réghaïa, une des rares zones humides du centre du pays, ont été mises en demeure plusieurs fois pour mettre arrêter leurs effluents. Rien n'y fit. On se contente d'une logique administrative où se multiplient inutilement les écrits et les courriers pour que les bureaucrates dégagent leurs responsabilités devant des massacres écologiques. La problématique de l'environnement ne peut, pourtant, être réduite à un simple traitement administratif ou exclusivement technique. La volonté politique est un élément moteur qui est supposé déteindre son action sur les différents démembrements de l'Etat, les assemblées élues, les instances académiques de recherche, les associations et les structures éducatives qui préparent les générations de demain. Confiner le travail de sensibilisations aux seules journées qui célèbrent l'eau, l'arbre, la lutte contre la désertification - avec cette tendance toujours affirmée vers la prévalence du «folklore» -, ne pourra pas rendre service aux grandes problématiques écologiques et environnementales.

S. T.

Prix du pétrole

Le Brent à plus de 44 dollars à Londres

Les prix du pétrole se reprenaient légèrement hier en cours d'échanges européens, le marché est en attente de chiffres sur l'état de l'offre à la veille de la publication des stocks américains de brut.



Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 44,86 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 38 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 34 cents à 42,98 dollars.

Les cours du Brent et du WTI tentaient un timide rebond ce mardi avant la publication des stocks américains de brut très, un rapport très surveillé dans le contexte de surabondance mondiale persistante. Les cours du brut avaient en effet creusé leurs pertes lundi après que le cabinet privé d'analyses Genscape a annoncé une

hausse des réserves de brut au terminal pétrolier de Cushing, dans l'Oklahoma.

Mais «les prix du pétrole restent élevés ce matin malgré des indications d'une offre supplémentaire en provenance du Koweït et de l'Arabie Saoudite qui devrait atteindre au total 400 000 barils par jour en juin», relevait Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets.

«L'Arabie Saoudite, par exemple, projette d'achever des travaux pour étendre un champ pétrolier d'ici la fin mai. En conséquence, 250 000 barils de pétrole brut pourraient être produits à partir de juin», précisait de leur côté les analystes de Commerzbank, ajoutant qu'en outre, l'Iran semblait augmenter sa production

de pétrole plus rapidement qu'attendu.

Selon le dernier rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), l'Arabie Saoudite avait déclaré une production de 10,22 millions de barils par jour en mars. Par ailleurs, la surabondance d'offre était aussi alimentée par l'Irak, qui a exporté jusqu'à présent au mois d'avril 3,85 millions de barils par jour, un chiffre proche d'un niveau record. Dans ces conditions, les analystes de Commerzbank estimaient que les cours avaient surtout bénéficié dernièrement d'achats à caractère spéculatif, ce qui laissait présager une possible correction. De son côté, Michael van Dulken expliquait la relative rési-

liance des cours du brut, notamment par une forte demande de raffinage aux Etats-Unis combinée à une production américaine en baisse et à un dollar en petite perte de vitesse. «Le pétrole s'est montré étonnamment résilient étant donné le flux de nouvelles (qui sont tombées) au cours de la semaine dernière. Il sera intéressant de voir s'il continue sur cette lancée dans le cas où cette hausse des stocks (américains) est confirmée ce (mardi) soir», poursuivait l'analyste. Si le pétrole continue à se maintenir malgré de mauvais chiffres sur les réserves de brut aux Etats-Unis, «cela pourrait envoyer un message vraiment haussier aux marchés», concluait-il.

R. E.

Promotion des exportations hors hydrocarbures

Une action permanente et non conjoncturelle

La promotion de l'exportation hors hydrocarbures doit être une action «permanente et non conjoncturelle», d'autant plus que le pays a les capacités et les compétences pour développer ses exportations a affirmé, lundi à Annaba, le ministre du Commerce, Bekhti Belaïb.

Les pouvoirs publics s'orientent avec la ferme volonté dans l'encouragement et l'accompagnement des exportateurs à travers la mise en place d'un environnement propice à l'exportation, a précisé le ministre, lors d'une rencontre d'information sur la promotion des exportations hors hydrocarbures, initiée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Syhouse).

Il a, dans ce sens, rappelé la création des cellules chargées des exportations hors hydrocarbures et de réduire les entraves liées aux opérations d'exportation, soulignant l'importance de la conjugaison des efforts entre opérateurs économiques et instances concernées par l'exportation pour la promotion de l'exportation hors hydrocarbures. D'autre part, le ministre a assuré que les efforts déployés pour surmonter les entraves de l'exportation sont pérennes, faisant savoir que la volonté de diversifier les exportations hors hydrocarbures nécessite «une prise de conscience collective» quant aux enjeux et aux défis de la diversification des exportations, affirmant que l'Algérie regorge de potentialités naturelles qualitatives en mesure de permettre au pays de se distinguer dans le domaine de l'exportation. Des communications portant un état des lieux sur les exportations, la diversification et la promotion des exportations et les mesures incitatives pour encourager les opérations ont été présentées devant des opérateurs économiques, des représentants des chambres de commerce et d'industrie des wilayas de Annaba, Guelma, Skikda, El Tarf et Souk Ahras, à côté des représentants du Forum des chefs d'entreprises (FCE), conviés à cette rencontre. Les participants ont axé, lors de cette rencontre, sur l'importance d'adopter les normes de l'efficacité et la performance économique, et de mettre une plate-forme pour la production de produits compétitifs, soutenant l'importance du développement d'un tissu industriel et la spécification des créneaux susceptibles de fabriquer des produits exportables.

G. T.

Mobilis participe à la 10^{ème} édition du Salon national du recrutement «Carrefour de l'emploi Alger 2016»

Mobilis participe au Salon national de l'emploi qui aura lieu du 26 au 28 avril 2016, à l'office de Riad El Feth Alger. La 10^{ème} édition de cette manifestation s'étalera sur trois jours, dans l'objectif d'attirer le plus grand nombre de visiteurs professionnels et les organismes présents recevront le public pour établir un dialogue direct à travers des entretiens d'embauche ou des offres de formation personnalisées et mettront à la disposition du public une information concrète et directe.

Ainsi, le salon qui regroupe chaque année plus de 10 000 visiteurs demandeurs d'emploi ou en quête de formations complémentaires pour renforcer leurs formations universitaires, reste une opportunité pour « décrocher un job » ou un stage, et pour approfondir leurs connaissances sur les entreprises présentes et booster leurs carrières.

A travers cette participation, Mobilis, premier employeur du secteur des TIC en Algérie avec 5 300 employés, réaffirme son statut d'entreprise citoyenne en poursuivant son implication dans le soutien de la jeunesse et la création de l'emploi.

Communiqué

Transport de marchandise

La Cnan réceptionne un nouveau navire

La Compagnie nationale de navigation (Cnan) a réceptionné lundi au port d'Alger un navire de transport de marchandise mis en exploitation pour le compte de sa filiale, Cnan-Med, dans le cadre du programme de renforcement de la flotte nationale de transport maritime.

Construit en Chine, ce navire neuf *Titteri* dispose d'une capacité de transport de 12 000 tonnes de marchandises conteneurisées, en vrac ou de céréales, a indiqué le ministre des Transports, Boudjemaâ Talai, lors de la cérémonie de réception tenue à la gare maritime d'Alger.

L'acquisition de ce navire, qui a coûté quelque 25 millions de dollars, vise à renouveler et renforcer les capacités de la flotte nationale qui ne couvre actuellement que 3% du marché algérien de transport maritime de marchandises hors-hydrocarbures, a expliqué M. Talai.

L'objectif du secteur, a poursuivi le ministre, est d'augmenter cette part à 30% d'ici cinq ans à travers ses deux filiales Cnan-Nord et Cnan-Med.

Dans ce cadre, des partenariats entre la Cnan et des entreprises étrangères de transports de marchandises peuvent être envisagés pour créer de nouvelles sociétés, a encore indiqué M. Talai.

Pour lui, la nouvelle société de construction et de réparation navale, fruit d'un partenariat entre l'Entreprise nationale de réparation navale (Erenav) et un partenaire portugais *Martifer*, devrait également contribuer au renforcement de la flotte nationale.

Cette future société, qui sera basée au port d'Arzew (Oran), est en phase de création après l'obtention de l'accord du Conseil de participations de l'Etat (CPE),

a ajouté le ministre.

M. Talai a mis en exergue, à cette occasion, l'importance du renforcement de la flotte maritime nationale dans la promotion des exportations algériennes.

La mise en exploitation du navire *Titteri* s'inscrit au titre du plan de développement du groupe Cnan qui prévoit l'acquisition d'un total de 25 navires dont 18 cargos pour sa filiale Cnan Nord et sept navires pour Cnan Med.

Cnan-Med couvre la zone méditerranéenne notamment la France, l'Espagne et l'Italie. Quant à la filiale Cnan-Nord, elle assure le transport de marchandises à partir des ports d'Anvers (Belgique), de Hambourg (Allemagne), d'Istanbul (Turquie) et de Charleston (Etats-Unis). Le pavillon maritime algérien dispose actuellement d'une quinzaine de navires.

Ghani I.

Solidarité nationale

Insertion des personnes fragiles, la responsabilité de tous

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a plaidé lundi à Mila pour la nécessité de «changer de mentalités, d'accepter l'autre, de respecter les spécificités et de promouvoir la citoyenneté dans le cadre de la démocratie participative et l'Etat social que nous aspirons.»



la ministre.

De son côté, le directeur général de l'ADS, Messaoud Lakhlef, a déclaré à l'APS que 1200 projets de développement local participatif (PDLP) sont inscrits dans divers communes du pays.

Dans la commune de Oued Endja, la ministre a visité le chantier de réalisation d'un centre de rééducation dont les travaux tirent à leur fin.

Mme Meslem a décidé, in situ, de convertir cet édifice en un centre pour handicapés dans le but de "rationaliser les dépenses et de mieux répondre aux besoins concrets", a-t-elle soutenu, avant de relever, que 22 centres à travers le territoire national ont été transférés pour abriter d'autres activités afin de mieux "répondre aux besoins réels".

La ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Mila par l'inspection d'un centre de formation du personnel du secteur, fermé en raison de fissures.

Mme Meslem a décidé de le transformer en annexe du centre médico-pédagogique pour enfants handicapés mentaux de Mila et ce après avoir levé le gel d'une somme de 18 millions de dinars destinés auparavant à sa réhabilitation.

Au cours d'un point de presse qu'elle a animé à Mila, la ministre a reconnu que son secteur "enregistre un déficit flagrant en matière de structures destinées à la prise en charge sociale", ce qui nécessite, a-t-elle soutenu, la poursuite des efforts de l'Etat pour la réalisation d'autres structures de prise en charge des catégories sociales défavorisées.

Mme Meslem a également mis en exergue, dans ce contexte, les efforts déployés actuellement en prévision du mois de ramadan pour assurer les meilleures conditions de solidarité et d'entraide, avant de souligner qu'un travail s'effectue actuellement en vue d'actualiser les listes des nécessiteux "pour que les aides aillent aux familles qui sont vraiment dans le besoin," et qui doivent être distribuées 15 jours avant le début du mois de ramadan, a-t-elle insisté.

Au cours de son passage à la radio locale de Mila, Mme Meslem a évoqué le rôle important que les médias sont appelés à jouer dans l'accompagnement du secteur de l'action sociale pour concrétiser les programmes à caractère social et changer les comportements et les mentalités afin d'arriver à une société solidaire.

La ministre a visité également le centre psychopédagogique d'enfants handicapés mentaux de Ferdjoua et une crèche à Tadjenanet, avant de se rendre à l'école des jeunes non voyants de Chelghoum Laid.

R. B.

Présidant l'ouverture le 1er séminaire régional sur les mécanismes d'encadrement et d'accompagnement social tenu à la maison de la culture M'barek El Mili, la ministre a précisé que l'Etat a déployé d'énormes efforts dans le cadre de la concrétisation du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour mieux prendre en charge les catégories fragiles, mais cela nécessite, a-t-elle soutenu, "la correction des dysfonctionnements constatés pour atteindre une efficacité meilleure."

"Atteindre cet objectif exige l'adhésion de l'ensemble des composantes de la société civile, en investissant dans la ressource humaine", a estimé la ministre.

Des représentants de cinq (5) wilayas dans l'Est du pays participent à cette rencontre organisée par le Conseil national de la

famille. Les travaux traitent de sujets relatifs à la famille algérienne à la lumière des mutations sociales et économiques actuelles, les programmes de soutien et d'insertion professionnelle de l'Agence de développement sociale (ADS), la politique nationale dans le domaine de la prise en charge des toxicomanes, ainsi que l'expérience de la wilaya de Mila dans les activités sociales de proximité.

La ministre a remis, à cette occasion, des fauteuils roulants au profit d'handicapés moteurs et 16 clés de véhicules dans le cadre du soutien à l'emploi de jeunes ayant créé des micros entreprises.

Dans le hall de la maison de la culture, Mme Meslem a visité une exposition de produits des entreprises créées dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM), avant de s'enquérir du bilan des programmes de l'ADS dans la wilaya de

Mila.

Elle a également assisté, dans la commune montagneuse de Terrai Bainen, au lancement de huit (8) projets de développement local participatif nécessitant un financement global de l'ordre de 32 millions de dinars. Il s'agit, dans ce contexte, de micros projets destinés à désenclaver la population ainsi que l'aménagement de terrains de jeux et des fontaines d'eau.

La ministre a indiqué à l'occasion que des études sont en cours pour augmenter la valeur de chaque projet, dans ce cadre, à 8 millions de dinars (4 millions actuellement) pour "une meilleure prise en charge des besoins exprimés par les habitants des communes rurales éloignées".

L'importance de l'implication de la population locale dans la proposition de projets utiles a été également mise en exergue par

Produits de l'artisanat

Installation d'un atelier pour encourager l'exportation

Un atelier a été installé pour encourager l'exportation des produits de l'artisanat, a annoncé lundi à Tizi-ouzou la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou.

S'exprimant à la clôture d'un séminaire sur l'exportation des produits de l'artisanat national, Mme Tagabou a expliqué que l'atelier, mis en place par le ministère, s'inscrit dans les efforts d'encourager l'exportation du produit algérien vers les marchés internationaux.

C'est dans cette optique, a-t-elle souligné, qu'elle a effectué une visite de travail aux Emirats

arabes unis (EAU) pour préparer la participation de l'Algérie à la manifestation "Village international", prévue à Dubaï de novembre 2016 à avril 2017.

Selon la ministre déléguée, des contacts ont eu lieu avec des exposants algériens qui animeront des stands à cette future manifestation où quelque 5 millions de visiteurs, issus de 72 pays, sont attendus.

"Nous accordons un intérêt particulier à la présence du produit algérien aux foires et aux expositions internationales, car cela permet de le faire connaître et d'encourager son exportation", a-t-elle soutenu.

Mme Tagabou a invité les Chambres des métiers et de l'arti-

sanat (CAM) à s'impliquer davantage dans cette démarche, d'autant plus que certaines d'entre elles possédant une expérience à travers leur participation à des manifestations internationales.

"Les CAM, appelées à constituer des regroupements à l'exportation, doivent libérer leurs initiatives pour gagner le pari et permettre aux produits de l'artisanat algérien d'entrer dans le marché international à travers la participation aux foires et aux expositions internationales, et en accompagnant les artisans souhaitant exporter leur produits", a-t-elle dit.

L'exportation du produit algérien passe, selon elle, par le renforcement des liens entre les associations algériennes à l'étran-

ger, les investisseurs intéressés par l'exportation des produits de l'artisanat traditionnel et les grands réseaux internationaux de distribution.

Elle a, d'autre part, indiqué que le secteur de l'artisanat avait contribué à hauteur de 230 milliards DA à l'économie nationale en 2015, contre 68 milliards DA en 2008, relevant que son secteur affichait une évolution annuelle de l'ordre de 13%.

La ministre qui s'est rendu à la commune d'Ath Yenni, une région connue pour ses bijoux traditionnels en argent et sertie de corail, a visité des ateliers d'artisans bijoutiers où elle a écouté leurs préoccupations notamment celles liées au manque de la matière premiè-

re. Elle a assuré à ses interlocuteurs qu'un atelier sera prochainement mis en place pour trouver des solutions à leurs préoccupations.

Mme Tagabou a, à cette occasion, instruit la direction locale du tourisme et de l'artisanat de planifier des circuits touristiques intégrant des ateliers d'artisans pour les aider à vendre leur produits.

"La diversité des produits (poterie, tapis bijoux ébénisterie) dans la wilaya de Tizi-Ouzou font d'elle l'un des plus grands pôles de l'artisanat traditionnel au niveau national, aussi nous lui accordons un intérêt particulier pour préserver cette activité ancestrale", a affirmé la ministre déléguée.

R. S.

Oran

Electrification d'habitations rurales

Une opération d'électrification au profit de 1.600 habitations rurales est en cours de réalisation au niveau de 25 communes de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de l'énergie.



Cette opération d'électrification rurale dont le coût est estimé à 1.760 millions DA, touche 1.600 habitations individuelles en zones rurales relevant notamment des communes d' Es-Sénia, de Sidi Chahmi, d'Oued Tlelat, d'Aïn El Turck et de Mers el Hadjadj , a indiqué à l'APS, le directeur de l'énergie, Mohamed Ameur. Le même responsable a assuré que le raccordement d'une trentaine d'habitations rurales, situées dans les zones de «Tazdout», «Fghoul» et «les deux Martyrs», relevant de la daïra de Gdyl, a été réceptionné.

Pas moins de 382 kilomètres de lignes électriques en basse tension seront posés à la faveur de cette opéra-

tion, effectuée par l'entreprise de gestion du réseau de transport de gaz de la compagnie Sonelgaz , a-t-il déclaré.

Concernant l'état d'avancement de travaux de raccordement en gaz naturel du programme des 50.000 foyers, ciblant les communes dépourvues de cette énergie, M. Ameur a assuré que cette opération inscrite au titre de la 2ème tranche du plan quinquennal 2010-2014, touchant plus de 1.000 foyers à Tafraoui, Hamou Ali et Graïdia, sera achevée avant le mois de Ramadhan.

Toujours au sujet du branchement au réseau de gaz de ville au profit 1.200 foyers à Boufatis et Benfréha, la date retenue pour livrer le projet a été fixée à

la fin juin prochain.

Le reste de cette opération ciblant des foyers d'habitation dans les zones rurales d'Aïn El Kerma, El Ançor et Bousfer sera livré avant la fin de l'année, outre les opérations de branchement en cours à Haï Essalem à Aïn Bia (1.000 foyers), Haï El Mouahidine à Bir El Djir (1.000 foyers), à Djefla à Mers El Hadjadj et Haï Rabah et El Wiam (Misserghine), a-t-on ajouté. Le coût de cette opération est estimé à 5170 millions DA, a-t-on souligné de même source, soulignant que le taux de raccordement en gaz de ville, au niveau de la wilaya d'Oran, est passé de 64 pour cent à fin 2014 à 76 pour cent à fin 2015.

Souk-Ahras

Deux nouvelles lignes urbaine et suburbaine

L'entreprise de transport urbain et suburbain de Souk-Ahras (ETUSSA) compte de renforcer son déploiement dans de nouveaux quartiers de l'antique Thagaste à travers deux (2) nouvelles lignes urbaine et suburbaine, a indiqué, lundi, le directeur de cette établissement économique, Mohamed Farouki.

Ces lignes qui seront «bientôt» mises en exploitation desserviront le quartier Ain-Snur dans la localité d'El-Machrouha, vers le centre ville, et devront assurer au quotidien la liaison entre le centre ville du chef lieu de la

wilaya et le village de Boumaaraf-Essebt en passant par l'Institut de l'agriculture dans la commune de Taoura, précise la même source.

Ces nouvelles liaisons sont de nature à «encourager la mobilité des citoyens, ainsi de satisfaire les multiples recommandations de l'apc (Assemblée populaire communale), a estimé le responsable. Selon M. Farouki, cette entreprise économique créée en 2012, accompagne attentivement la demande de la population locale, et pour assurer sa pérennisation, L'ETUSSA tend d'améliorer la qualité du service qu'elle

prodigue en assurant notamment des nouvelles lignes dans les récentes zones urbaines.

Dans ce contexte, le responsable a souligné que des bus flambant neufs ont été affectés récemment à la nouvelle ligne reliant le centre-ville vers le quartier « Ghelloussi » à forte concentration démographique. Par ailleurs, un programme de transport urbain spécial Ramadhan, est en cours d'élaboration par cet établissement avec notamment l'extension des horaires de travail après minuit, a-t-on ajouté.

Riad D.

Wilaya déléguée de Touggourt

Un budget pour améliorer le réseau d'électricité

Une enveloppe de 800 millions DA a été réservée cette année pour le renforcement du réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya déléguée de Touggourt, a-t-on appris lundi auprès de la direction Ouargla-rural, de la société de distribution de l'électricité du gaz (SDC-centre). Le programme, entamé à la fin de 2015, comporte l'installation de 78 transformateurs et deux nouveaux départs électriques, a-t-on précisé.

La mise en place des nouveaux transformateurs touche l'ensemble des onze communes que coiffe la wilaya déléguée de Touggourt, en plus des

communes d'El-Alia et El-Hedjira qui ont bénéficié de 16 transformateurs chacune, a-t-on fait savoir. Le programme en question couvre aussi la réalisation de 153 km linéaires de lignes électriques, en plus de la réorganisation du réseau de lignes de basse tension et le remplacement de certaines lignes, selon la même source.

Ce programme, dont 7 transformateurs ont d'ores et déjà été installés et 44 autres en cours d'installation, devra permettre d'améliorer le réseau de distribution et de mettre fin aux chutes de tension et aux coupures de courant, notam-

ment durant la période des fortes chaleurs ou sont enregistrés les pics de consommation, a-t-on expliqué.

La direction Ouargla-rural de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC-centre) recensait à fin 2014 quelque 62.742 abonnés au réseau d'électricité, dont 62.025 au réseau de basse tension et 717 à celui de moyenne tension. Concernant le réseau de gaz, elle comptait à la même période 21.640 clients, dont 21.636 au réseau de basse pression, le reste étant réparti entre la moyenne et la haute pression.

R. T.

Tissemsilt

Formation de gérants de micro-entreprises dans les télécommunications

■ Une session de formation destinée aux gérants de micro-entreprises spécialisées en télécommunications a été lancée lundi à Tissemsilt, selon un communiqué de la cellule de communication de la direction d'Algérie Télécoms (AT).

Cette opération inscrite dans le cadre de la convention signée entre Algérie Télécoms et l'ANSEJ, cible quatre micro-entreprises activant dans le domaine de réalisation et maintenance de réseaux téléphoniques et fibres optiques.

Les gérants de ces entités, créées dans le cadre du dispositif ANSEJ, devront être formés, durant deux semaines, aux techniques d'intervention et de réparation de réseaux téléphoniques, de l'installation et pose de réseaux de fibres optiques en zones urbaines et rurales, selon le communiqué qui a ajouté que cette formation est dispensée par de cadres techniques de la direction opérationnelle d'AT.

Pour rappel, cette convention vise à aider les bénéficiaires de ces formations à disposer d'entreprises spécialisées en maintenance et la réalisation de réseaux au niveau de la wilaya de Tissemsilt, qui accuse un «grand déficit» en main d'œuvre qualifiée en ce domaine. La direction opérationnelle d'Algérie Télécoms a élaboré un plan d'investissement dans le domaine de modernisation de son réseau, de l'extension des fibres optiques nécessitant la disponibilité de micro-entreprises spécialisées, rappelle-t-on.

H. R.

Bouira

Ouverture de nouvelles agences commerciales de Sonelgaz

■ Deux nouvelles agences commerciales de la Sonelgaz de Bouira ont été ouvertes lundi dans les communes d'El-Hachimia et de Bordj Khris (Sud), a indiqué la chargée de la communication, Benyoucef Ouidad.

D'une enveloppe de 21 millions de dinars, ces projets s'inscrivent dans le cadre du vaste programme de redéploiement de la direction lequel vise à améliorer la prestation de services, répondre aux besoins des abonnés et surtout alléger la pression constatée sur les agences commerciales existantes, a expliqué Mlle Benyoucef.

L'agence d'El Hachimia est appelée à gérer la relation clientèle dans toutes ses dimensions de 9000 abonnés en électricité et 5200 abonnés en gaz qui soulagera la pression sur l'agence d'Ain Bessem.

Quant à celle de Bordj Okhris, elle aura à alléger la pression sur celle de Sour El Ghozlane pour gérer 7000 abonnés en électricité et 5200 en gaz.

Mlle Benyoucef a annoncé également le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une nouvelle infrastructure de l'agence commerciale et service technique d'Ain Bessem (Ouest de Bouira), précisant qu'un montant de 99 millions DA a été alloué pour cette opération.

R. B.

M'sila

Réception prochaine de 200 km de pistes agricoles

■ Le projet portant l'ouverture de 200 km de pistes agricoles, en cours de réalisation dans la wilaya de M'sila sera réceptionné à la fin de cette année, a-t-on appris, lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Ce projet permettra le désenclavement de pas moins de 300 petits groupements d'habitations relevant des communes à caractère agricole et pastoral, a précisé la même source, soulignant que la réalisation de ce projet a permis la création de postes d'emplois temporaires au profit des chômeurs des zones éloignées.

Un total de 2 000 km de pistes destinées au désenclavement de 500 sites agricoles a été réalisé depuis l'an 2000 dans la capitale du Hodna, a-t-on indiqué à la DSA.

Deux projets portant l'électrification des péri-mètres de concession seront concrétisés au cours de cette année 2016 a-t-on ajouté.

Reda A.

CONFLITS

Syrie

Au moins 19 morts dans de nouveaux raids dans la province d'Alep

Au moins 19 personnes ont péri hier lors de raids contre les zones rebelles d'Alep et d'une autre ville de la province éponyme, dans le nord de la Syrie, ont indiqué des secouristes.



Ces frappes interviennent au lendemain de bombardements rebelles contre des quartiers tenus par le régime dans l'ouest d'Alep, faisant au moins 19 morts.

Hier, 14 civils ont été tués dans des frappes aériennes contre les quartiers rebelles situés dans l'est de cette ville coupée en deux depuis juillet 2012, ont indiqué les secouristes de la défense civile

reconnaisables à leur casque blanc.

Et cinq de ces secouristes ont perdu la vie dans un raid contre leur siège à Atareb, une ville à l'ouest d'Alep contrôlée par des rebelles islamistes, a

annoncé le groupe sur Twitter.

Il n'était pas immédiatement claire si les frappes sur Atareb, à 35 km d'Alep, avaient été conduites par l'aviation syrienne ou son allié russe.

Au total, depuis vendredi, 100 civils ont perdu la vie dans cette ville où les artilleurs des deux bords ainsi que l'aviation du régime tirent sur les habitants.

Dans le quartier de Ferdous, toujours à Alep, un correspondant de l'AFP a vu un jeune homme couvert de poussière et le visage ensanglanté secouru d'une rue pleine de gravas.

Dans les quartiers rebelles, les habitants ne sortent que le soir quand les bombardements baissent en intensité, a constaté le correspondant de l'AFP.

Dans les quartiers gouvernementaux, les gens restent terrés chez eux, note Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

Les bombardements font voler en éclats le cessez-le-feu mis en place le 27 février par les Etats-Unis et la Russie alors que cinq ans de guerre ont déjà fait plus de 270 000 morts.

AFP

À sa frontière avec la Syrie

La Turquie déploiera en mai des batteries antimissiles Us

La Turquie va déployer en mai des batteries américaines antimissiles à sa frontière avec la Syrie pour «contrecarrer les attaques» du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech/EI) visant ses territoires, a annoncé le chef de la diplomatie turque, Mevlüt Cavusoglu. «Nous avons trouvé un accord (avec les Etats-Unis) pour déployer du côté turc de la frontière des (missiles antimissiles) Himars (High Mobility Artillery Rocket System)», a déclaré M. Cavusoglu au journal *Habertürk* d'hier. Les batteries Himars peuvent être positionnées à différents emplacements grâce à leur mobilité et sont de ce fait très effi-

caces grâce à une portée de 90 km contre 40 km pour l'artillerie turque. «Notre objectif est de nettoyer cette bande de terre longue de 98 km de Daech/EI», a expliqué le ministre des Affaires étrangères. Une quarantaine de roquettes tirées depuis des zones en Syrie tenues par Daech/EI, selon le gouvernement turc, se sont abattues cette année sur la ville frontalière turque de Kilis (sud-est), causant la mort d'au moins 17 civils.

Dimanche, une salve de roquettes a fait deux morts et 25 blessés dans cette ville qui accueille de nombreux réfugiés syriens.

Bilal L.

Pourparlers sur le Yémen

Le Conseil de sécurité appelle à faire «preuve de souplesse»

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé les parties au conflit au Yémen à respecter pleinement la cessation des hostilités en cours et à faire preuve de souplesse dans le cadre des pourparlers de paix qui se tiennent pour le sixième jour consécutif à Koweït.

Le Conseil de sécurité a exhorté, dans un communiqué lundi, «toutes les parties à entamer des pourparlers de paix de manière souple et constructive, sans condition préalable et de bonne foi».

«Il importe pour les parties de s'entendre sur un ensemble de principes, de mécanismes et de procédures en vue de parvenir à un accord global permettant de mettre définitivement fin au conflit», poursuit le texte.

Les 15 pays membres du Conseil de

sécurité ont par ailleurs exhorté toutes les parties yéménites «à faire preuve de retenue» face à toutes les informations faisant état de violations du cessez-le-feu, entamé le 11 avril.

Ils ont souligné la nécessité d'«établir une feuille de route concernant l'application de mesures de sécurité provisoires, en particulier au niveau local, les retraits, la remise des armes lourdes, le rétablissement des institutions publiques et la reprise du dialogue politique», ajoute le communiqué.

«La reprise de la transition politique pacifique du Yémen vers un Etat gouverné démocratiquement doit se faire dans le cadre d'une nouvelle constitution et de la tenue d'élections parlementaires et présidentielle, et elle doit être menée d'une

manière inclusive associant pleinement les diverses communautés de toutes les régions du pays», conclut le texte.

Lundi, l'envoyé de l'ONU au Yémen, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, qui chapeaute les pourparlers de paix interyéménites a salué «une avancée tangible» qui reflète «l'engagement des deux parties pour une cessation des hostilités».

Ces discussions de paix s'étaient ouvertes jeudi soir après l'arrivée à Koweït, avec un retard de trois jours, des représentants des rebelles houthis et de leurs alliés.

Le conflit qui ravage le Yémen a fait 6 400 morts, pour la moitié des civils, et 30 500 blessés, selon des estimations de l'ONU.

Ghani I.

Irak

Nouvelles manifestations réclamant des réformes politiques

Des milliers d'Irakiens se sont à nouveau rassemblés hier à Bagdad pour réclamer des réformes politiques à l'appel du dignitaire religieux Moqtada Sadr, dans un contexte de tensions politiques persistantes, ont rapporté les médias. Les manifestants, brandissant des drapeaux irakiens, ont défilé à partir de la place Tahrir dans le centre de Bagdad vers la «Zone verte», un lieu fortement sécurisé où se trouvent les principales institutions de l'Etat et l'ambassade américaine, selon les mêmes sources.

Ils scandaient notamment des slogans hostiles aux hommes politiques. Cette nouvelle manifestation accroît la pression sur le Premier ministre Haider al-Abadi, qui tente depuis des semaines de nommer un nouveau gouvernement.

Il souhaite remplacer le cabinet actuel, formé de politiciens, par une équipe composée de technocrates qui seraient plus à même, selon lui, de mettre en oeuvre les réformes anticorruption adoptées en 2015 dans la foulée de grandes manifestations populaires contre l'«incurie et clientélisme» de la classe politique. «Nous participons à cette marche pour affirmer notre rejet de ce gouvernement sectaire», a déclaré Abou Ali al-Zaidi, un manifestant venu de Missane, une province du sud de l'Irak, cité par l'AFP. Pour ce chauffeur de taxi de 47 ans, «le gouvernement en place n'a rien apporté à l'Irak à part la pauvreté et la violence».

M. Abadi avait présenté le 31 mars au Parlement une liste de 13 candidats qui avait été rejetée. Mais les puissants blocs politiques ont par la suite proposé leurs propres candidats, remplaçant sur une nouvelle liste la plupart des noms suggérés par M. Abadi.

Les efforts du Premier ministre sont actuellement bloqués au Parlement où des députés ont récemment voté la destitution du président de la chambre Salim al-Joubouri. Les députés doivent de nouveau se réunir hier. Un sit-in de deux semaines avait déjà eu lieu en mars devant la Zone verte à l'appel de Moqtada Sadr.

L'ONU et les Etats-Unis ont récemment exprimé leur inquiétude de voir les querelles politiques prendre le pas sur la lutte contre le groupe terroristes autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), qui contrôle des territoires à l'ouest et au nord de Bagdad.

R. I.

El Qods-Est et Cisjordanie 17 Palestiniens arrêtés par l'armée d'occupation israélienne

Dix-sept Palestiniens ont été arrêtés hier par les forces d'occupation israéliennes à El Qods occupée et en Cisjordanie, a rapporté le Club des prisonniers palestiniens.

«Les forces d'occupation ont fait incursion dans les villes de Naplouse, Ramallah, Al Khalil, Beitlahem, ainsi que dans plusieurs quartiers d'El Qods-Est occupée, en tirant des coups de feu nourris», a indiqué le Club, cité par l'agence de presse palestinienne Wafa.

«Au total 17 Palestiniens ont été arrêtés», a-t-on précisé.

L'armée d'occupation israélienne mène quotidiennement des campagnes d'arrestation à l'encontre de dizaines de Palestiniens dans les villes et les localités de la Cisjordanie occupée sous divers prétextes.

Près de 7 000 Palestiniens ont été arrêtés au courant de l'année 2015 dont 2 200 enfants, selon des chiffres officiels.

H. I.

Soudan

Le manque de fonds entrave l'aide aux réfugiés sud-soudanais

L'aide apportée par l'ONU aux milliers de Sud-Soudanais ayant trouvé refuge au Soudan voisin est menacée par le manque croissant de fonds, ont mis en garde lundi trois agences onusiennes.



Le Soudan du Sud, indépendant du Soudan depuis juillet 2011, est le théâtre depuis décembre 2013 d'une terrible guerre civile qui oppose l'armée régulière fidèle au président Salva Kiir à une rébellion dirigée par son ancien vice-président et rival Riek Machar.

Près de 2,4 millions de personnes ont été chassées de chez elles et des dizaines de milliers

tuées par la guerre et les atrocités dont les deux camps se sont rendus coupables. Depuis janvier, 50.000 Sud-soudanais se sont réfugiés au Soudan.

Le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), l'Unicef ainsi que le Programme alimentaire mondial (PAM) ont indiqué qu'ils faisaient face à un déficit de plus de 400 millions de dollars (355,3 millions d'euros), qui affecte leur assistance aux réfugiés sur le ter-

rain. "Nos moyens deviennent insuffisants à un moment où les besoins augmentent rapidement", déplore Mohamed Adar, responsable du HCR au Soudan dans un communiqué conjoint aux trois agences onusiennes.

Le HCR a indiqué que seul 18% du financement de ses besoins humanitaires pour 2016 était assuré et qu'il lui manquait plus 128 millions de dollars (113,7 millions d'euros) pour répondre à

ses engagements.

L'Unicef s'est dit "profondément inquiet" à l'idée de devoir réduire ses dépenses dans des domaines clés comme l'assistance sanitaire et alimentaire ou l'approvisionnement en eau potable à plus de 100.000 enfants originaires du Soudan du Sud. L'organisation a affirmé faire face à un déficit de 105 millions de dollars (93,3 millions d'euros).

Le PAM a pour sa part déclaré enregistrer un déficit de 181 millions de dollars (160,8 millions d'euros).

Au total, 678.000 Sud-soudanais ont trouvé refuge dans les pays voisins dont 221.000 au Soudan, selon l'ONU.

Le nombre de réfugiés devrait encore augmenter avant le début de la saison des pluies en juillet au Soudan du Sud, a indiqué pour sa part le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'ONU dans un communiqué distinct.

"Un total de 93.000 réfugiés sont attendus dans l'Etat du Darfour-Est d'ici fin juin, ainsi qu'en 7.000 dans celui du Darfour-Sud", selon ce communiqué.

Jusqu'à très récemment, les Sud-Soudanais n'avaient pas le statut de réfugiés mais jouissaient théoriquement des mêmes droits que les citoyens soudanais.

Mais Khathoum a mis fin le mois dernier à ce statut en indiquant qu'il allait dorénavant considérer les réfugiés comme des "étrangers" en ce qui concerne l'accès à la santé, l'éducation et d'autres services, en représailles au soutien apporté par le Soudan du Sud aux rebelles qui combattent l'armée soudanaise dans les Etats du Nil-Bleu et du Kordofan-Sud.

AFP

Gambie

Le tribunal refuse la mise en liberté sous caution de 37 opposants

■ Un tribunal gambien, qui devait se prononcer lundi sur une demande de liberté sous caution pour près de 40 opposants arrêtés mi-avril et accusés notamment de rassemblement illégal, a décidé de les maintenir en détention en attendant une demande écrite de leurs avocats.

Au total, 37 personnes, dont le chef du Parti démocratique uni (UDP, principale formation de l'opposition), sont inculpées de six chefs d'accusation, dont rassemblement illégal et incitation à la violence, selon des sources judiciaires.

Cinq des prévenus n'ont cependant pas comparu à l'audience de lundi devant la Haute cour de Justice à Banjul. Aucune explication n'a été fournie à leur absence.

18 des accusés ont été arrêtés le 14 avril, y compris un haut responsable de l'UDP, Solo Sandeng, lors d'un rassemblement pour réclamer des réformes politiques en Gambie, rassemblement dispersé par les forces de sécurité.

M. Sandeng avait alors été emmené dans un véhicule vers une direction inconnue, selon des témoins. Deux jours plus tard, sa mort en détention était annoncée par l'UDP et par Amnesty International.

Les 19 autres opposants inculpés, dont Ousainou Darboe, chef de l'UDP, ont été arrêtés le 16 avril lors d'une manifestation en réaction à la mort en détention de Solo Sandeng.

Lors d'une audience la semaine dernière, les prévenus avaient plaidé non coupable et leurs avocats avaient réclamé leur libération sous caution.

Lors d'une nouvelle audience lundi devant la Haute cour de Justice, le procureur Hadi Saleh Barkum a affirmé avoir reçu la demande de libération de l'équipe de la défense mais par voie orale. La Haute cour a renvoyé l'affaire à jeudi, le temps pour la défense de mettre sa demande par écrit. Les accusés ayant comparu ont été reconduits en prison sous escorte de la police anti-émeutes.

Un des avocats de la Défense, Antouman Gaye, a indiqué avoir déposé une nouvelle demande de liberté sous caution pour ses clients.

Parmi les accusés, Solo Sandeng et quatre autres personnes identifiées comme Lamin Ceesay, Fatoumata Camara, Fatoumata Jawara et Nkoi Njie, ces trois derniers étant des femmes, tous présumés morts ou sérieusement blessés d'après des défenseurs des droits de l'homme, n'ont pas comparu.

La Gambie est dirigée par Yahya Jammeh, parvenu au pouvoir par un coup d'Etat sans effusion de sang en 1994 puis élu en 1996, et réélu tous les cinq ans depuis.

M. Jammeh a été investi en février candidat de son parti pour briguer un cinquième mandat lors de la présidentielle de décembre. Son régime est accusé par des ONG et le département d'Etat américain de disparitions forcées et de harcèlement de la presse et des défenseurs des droits humains, accusations qu'il rejette régulièrement.

Bilal L.

Egypte

Brèves manifestations contre le pouvoir

Des dizaines de personnes ont manifesté lundi au Caire contre le gouvernement du président Abdel Fattah el-Sissi, et la police qui s'était massivement déployée avec l'armée, les a dispersées rapidement à coup de grenades lacrymogènes, selon un journaliste de l'AFP.

Pour ce 25 avril, jour férié commémorant la restitution du Sinaï par Israël en 1982, plusieurs mouvements laïcs et de gauche avaient appelé à manifester contre la politique répressive du gouvernement, prenant prétexte de la rétrocession controversée il y a deux semaines de deux îles de la mer Rouge, Tiran et Sanafir, à l'Arabie Saoudite.

Le président Sissi, dont le pouvoir réprime violemment toute opposition, avait prévenu dimanche, comme le ministère de l'Intérieur, que la police et l'armée empêcheraient tout rassemblement, par la force au besoin.

Dans les jours qui ont précédé, les forces de l'ordre avaient tout mis en œuvre pour réduire à néant les possibilités de se rassembler.

Elles avaient arrêté en quatre jours dans des rafles des dizaines de jeunes opposants, d'avocats et de responsables d'organisations de défense des droits de l'homme qui appelaient à manifester, selon ces ONG. Et, policiers et soldats massivement déployés au

Caire avaient bouclé dès dimanche soir tous les quartiers dans lesquels devaient avoir lieu les manifestations.

Mais vers 16h00 lundi, une cinquantaine de manifestants ont fait irruption par surprise sur une petite place du centre de la capitale. Quelques minutes plus tard, un premier camion de police arrivé en trombe a essuyé des jets de pierre et les policiers ont riposté par des tirs de grenades lacrymogènes, provoquant la débâcle des protestataires, a rapporté le journaliste de l'AFP.

Les forces de sécurité ont arrêté plusieurs personnes, des journalistes égyptiens et étrangers, notamment.

D'autres petites manifestations ont été également rapidement dispersées dans au moins deux autres quartiers et plus aucune n'était signalée en fin de journée.

"Le niveau de panique du gouvernement montre qu'il se sent menacé et pense qu'il n'a d'autres options que la répression", commentait pour l'AFP en tête de manifestation Leila Seif, une figure de la dissidence. Son fils Alaa Abdel Fattah, un des jeunes leaders de la révolte de 2011 qui a chassé Hosni Moubarak du pouvoir, est emprisonné depuis juin 2014 pour avoir bravé une interdiction de manifester. Par ailleurs, quelques rassemblements pro-Sissi, très clairsemés, ont eu lieu, notam-

ment à proximité des quartiers où les anti-Sissi avaient appelé à manifester.

Le chef de l'Etat avait prévenu dimanche que la police et l'armée auraient pour mission de "protéger la sécurité et la stabilité des institutions". "Les services de sécurité (...) feront face avec une extrême fermeté à toute action de nature à perturber l'ordre public", avait renchéri son ministre de l'Intérieur, Magdy Abdel Ghaffar.

Depuis que M. Sissi, alors chef de la toute puissante armée, a destitué le 3 juillet 2013 l'islamiste Mohamed Morsi, premier président démocratiquement élu en Egypte, les organisations internationales de défense des droits de l'homme, dont Amnesty International et Human Rights Watch, accusent régulièrement son régime de réprimer toute opposition dans le sang, multipliant disparitions forcées et actes de torture. En 2013, policiers et soldats avaient tué plus de 1.400 manifestants réclamant le retour de M. Morsi, dont près de 800 en quelques heures au centre du Caire le 14 août. Plus de 40.000 personnes ont été emprisonnées depuis, selon les ONG, et des centaines, dont M. Morsi, condamnées à mort dans des procès de masse expéditifs qualifiés par l'ONU de "sans précédent dans l'histoire récente" du monde.

Agence

Les Fonds vautours et le bradage des terres arables, sur fond d'évasion de capitaux



L'Argentine a conclu le 1^{er} mars 2016 un accord avec les Fonds Vautours qui bafoue les résolutions de l'ONU sur les dettes souveraines et ressemble fort à une extorsion. Les vautours ont dicté leurs conditions en contrepartie d'un rabais de 25%

Par René Naba

Argentine, Grèce, Afrique... Les Fonds vautours fondent, tels des rapaces, sur les proies offertes à eux par les lois d'airain de l'hypercapitalisme, dans la pure tradition du capitalisme sauvage qui a marqué l'essor de la société industrielle occidentale, lors de la conquête de Far West américain et le pillage coloniales des autres continents. Retour sur ce phénomène particulièrement sur le rôle pervers du fonds Elliott du milliardaire Paul Singer.

L'Argentine, 3^e pays d'Amérique du sud à subir les rigueurs du formalisme juridique des États-Unis et de son ordre ultra capitaliste. La décision de la Cour suprême des États-Unis, en juin 2014, enjoignant à l'Argentine de régler sa dette à ses créanciers au taux nominal et non au taux effectif remet en mémoire la nature fondamentalement prédatrice des Fonds vautours.

L'Argentine est le 3^e pays latino-américain, après le Pérou et le Nicaragua, à subir les rigueurs du formalisme juridique des États-Unis et de son ordre ultra capitaliste. Le continent sud-américain a été, en effet, le premier terrain de chasse de ces «fonds-charognards». En 1999, le Pérou a été contraint par la Cour d'appel de New York à payer 58 millions de dollars au fonds vautour Elliott Associates pour une dette rachetée seulement à 11 millions de dollars. La même année, une juridiction étasunienne a condamné le Nicaragua à payer 87 millions

de dollars pour une dette rachetée par le fonds Leucadia à 1,14 million de dollars, soit une plus-value de 7500%.

La crise de la dette a constitué une aubaine pour les fonds vautours, qui leur a donné la possibilité de racheter pour une bouchée de pain des créances impayées sur les pays en développement et accroître leurs gains en les attaquant en justice, une fois que ces pays auront retrouvé un peu d'oxygène financier.

Ce fut un véritable coup de tonnerre dans le ciel argentin. Buenos Aires, qui avait fondé tous ses espoirs sur la Cour Suprême américaine, a vu sa condamnation confirmée dans le procès qui l'oppose à des fonds spéculatifs. La Cour a refusé de s'impliquer dans cette affaire, qui a pris des allures de psychodrame planétaire. L'Argentine doit donc rembourser 1,3 milliard de dollars à ces fonds.

Le fonds Elliott du milliardaire Paul Singer

Elliott est le plus célèbre d'entre eux. Fondé par le milliardaire américain Paul Singer, il a connu la notoriété par un coup de maître: Mettre la main sur des titres obligataires argentins lorsque ceux-ci ne valaient quasiment rien, du fait de la faillite du pays en 2001, et obtenu de la justice américaine une décision favorable. Les juges de New York ont ordonné à Buenos Aires de rembourser le fonds à 100 %, et non à hauteur du prix que celui-ci a réellement payé.

Plus rocambolesque encore, les juges ont déclaré que la seule façon légale d'échapper à cette injonction était, pour l'Argentine, de ne plus payer aucun de ses autres créanciers. En somme, de se déclarer en défaut de paiement.

Un comble pour un pays qui est passé par deux accords de restructurations de dette, en 2005 et 2010, et qui vient, après des années de négociations de conclure un accord pour apurer sa dette envers le Club de Paris (qui

réunit la France, l'Allemagne, le Japon...). L'Argentine, dont les réserves de changes fondent, craint de devoir rembourser beaucoup plus que 1,3 milliard de dollars si d'autres investisseurs s'engouffrent dans la brèche.

L'Afrique, proie de choix des Fonds vautours et sa parade «La facilité africaine de soutien juridique»

L'Afrique est, elle aussi, depuis des années la proie préférée des fonds vautours: ces fonds d'investissement privés qui extorquent en toute légalité des ressources financières vitales pour le développement des pays du Sud. Leur méthode consiste à racheter à très bas prix, sur le marché secondaire de la dette, des dettes de pays en développement à leur insu pour ensuite les contraindre par voie judiciaire à les rembourser au prix fort, c'est à dire le montant initial des dettes, augmentées d'intérêts, de pénalités et de divers frais de justice.

Ces prédateurs de la finance, basés majoritairement dans les paradis fiscaux, auraient déjà engrangé au minimum 2 milliards de dollars. Leur funeste entreprise pointe en justice une dizaine de pays africains dans une cinquantaine de procès. Pour y parer, une structure de soutien a été mise sur pied œuvre sinon pour neutraliser les raids des fonds vautours, à tout le moins en réduire les effets: La «Facilité africaine de soutien juridique» (en anglais ALSF: African Legal Support Facility) désigne le Fonds international initié par la BAD pour fournir l'assistance juridique aux États attaqués par les fonds vautours. Constitué le 29 juin 2009 à Tunis, ce Fonds n'est pas exclusivement destiné aux pays africains puisqu'il sera mis à la disposition de tous les États membres de la BAD (77 au total dont 53 africains) mais aussi aux pays non-membres qui en feraient la demande comme ceux d'Amérique latine,

victimes également des fonds vautours.

L'évasion fiscale: une hémorragie substantielle

Aux fonds vautours se superpose l'évasion fiscale. L'hémorragie est substantielle, infiniment supérieure au budget affecté aux dépenses d'infrastructure en Afrique. 90 milliards de dollars quittent, en fraude, chaque année l'Afrique pour enrichir les riches pays occidentaux ou se nicher dans les paradis fiscaux, appauvrissant d'autant le continent, dont le déficit annuel de financement de l'infrastructure s'élève à 31 milliards de dollars par an.

En surcroît aux nombreux maux dont pâtit l'Afrique, un mal est plus que tout autre corrosif et ravageur: l'incivisme en ce que l'Afrique, plus que tout autre continent, a subi de plein fouet les effets pervers de la colonisation, la dépossession et l'exploitation. La situation est si alarmante que l'Union Africaine a invité les états membres de l'organisation continentale africaine pour prendre les mesures appropriées pour freiner la fuite des capitaux qui prennent la dimension d'une hémorragie. La somme exportée au titre de flux financiers non déclarés par les pays en développement, chaque année, est «près de dix fois les flux d'aide internationale annuelle et deux fois le montant de la dette annuelle des pays en développement», indique un rapport du Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA), publié par la revue «Afrique Asie», en date de Mai 2014.

Les milliardaires d'Afrique

Autre incongruités: l'Afrique compte 55 milliardaires, un nombre supérieur aux prévisions encore qu'il s'agit d'une «estimation basse», estime le fondateur de Ventures, Chi-Chi Okonjo dans son édition en date du 7 octobre 2013.



Le Nigeria est le pays qui en compte le plus, avec 20 milliardaires ayant généralement fait fortune dans le pétrole. Viennent ensuite l'Afrique du Sud et l'Égypte, avec respectivement neuf et huit milliardaires parmi leurs concitoyens.

Si l'Afrique compte de plus en plus d'hommes très riches, la crise mondiale et la pauvreté ne reculent pas pour autant. L'Afrique sub-saharienne, qui comptait 205 millions d'habitants vivant dans un état d'extrême pauvreté (avec moins de 1,25 dollar par jour) en 1981, en comptait 414 millions en 2010, soit plus du double, selon la Banque mondiale. Selon Ventures, certaines grandes fortunes du continent refusent d'évoquer leur richesse parce qu'elles souhaitent rester discrètes sur leurs affaires et que leurs relations avec le pouvoir ne sont pas toujours claires. Cela explique peut-être pourquoi le classement 2012 de Forbes, qui retrace en quelques lignes le parcours des plus grands millionnaires d'Afrique, ne donne pas exactement les mêmes résultats.

Les deux magazines s'accordent néanmoins sur l'homme le plus riche d'Afrique. Il s'agirait de l'entrepreneur nigérian Aliko Dangote. Ce dernier serait à la tête d'une fortune de 20,2 milliards de dollars. Son empire industriel comprend des usines de farine, de sucre, d'autres denrées alimentaires et du ciment.

Le Maroc compte, à lui seul, 6 milliardaires dans le Top 50: Othman Benjelloun, Miloud Chaabi, Anas Sefrioui, Moulay Hafid El Alami et Alamy Lazraq, ainsi que le surprenant Aziz Akhannouch. Le ministre de l'Agriculture et propriétaire du groupe Akwa détient une fortune estimée à 1,4 milliards de dollars.

Ce conglomérat marocain de plusieurs milliards de dollars a des intérêts dans le secteur pétrolier, le gaz et les produits chimiques, ainsi que les médias, l'immobilier et l'hôtellerie. Othman Benjelloun reste, toutefois, une nouvelle fois en tête au niveau du royaume avec 2,8 milliards de dollars. Sur le plan africain, il est classé en 10e position alors qu'il était 7e en 2012. Le président de la BMCE et propriétaire de l'assureur RMA Watanya est suivi de Miloud Chaabi qui détient une fortune estimée à 1,9 milliard de dollars. Le numéro 2 au Maroc arrive en 17e position sur le continent contre une 12e place un an auparavant.

La première femme en 24e position du classement

Selon Ventures, Folurunsho Alakija, également nigérienne, serait la femme la plus riche d'Afrique. Cette dernière n'apparaît cependant qu'en 24e position dans le classement de Forbes. Sa compagnie pétrolière, Famfa Oil, exploiterait un des blocs pétroliers offshore les plus prolifères du Nigeria. Styliste de formation, elle aurait obtenu ce dernier à un prix relativement bas en 1993 grâce à son amie Maryam Babangida, épouse de l'ancien dirigeant militaire Ibrahim Babangida.

Du côté de l'Afrique du Sud, les cinq plus gros milliardaires sont des Blancs âgés de plus de 60 ans. Ils ont fait fortune dans la finance et la distribution et tirent une large partie de leurs revenus de leurs investissements à l'étranger (Londres, New York, Zurich). Classé 5e dans Ventures et 2e dans Forbes, Nicky Oppenheimer doit sa fortune, estimée à 6,5 milliards de dollars, aux mines de diamants dont il a hérité et dont il s'est séparé récemment.

Le capitalisme: Un grand avenir en Afrique, sous réserve de la globalisation des entreprises africaines

L'Afrique dispose d'un immense potentiel, propulsé par la démographie, la productivité et le capitaux: 6 des 10 pays du monde ayant la plus forte croissance sont africains et, en 2012, cinq ont dépassé la Chine et vingt et un l'Inde, alors que l'Afrique contribue encore pour moins de 2% aux échanges mondiaux.

En dépit de ces handicaps, le capitalisme a un grand avenir en Afrique, sous réserve que les entreprises africaines deviennent «globales». Le constat, catégorique, émane du très sérieux «Boston Consulting» dans un rapport de 2010 intitulé «The African Challengers».

Masquant mal sa vision ultra libérale de l'Afrique, la prestigieuse institution nous ressert la rengaine du consensus de Washington et son prolongement le consensus de Bruxelles, si désastreux en coûts humains pour l'économie occidentale avec ses quatre prescriptions (privatisation, déréglementation, dérégulation, flexibilité). Le développement, l'éducation et le niveau de vie suivront si les pays «suppriment les barrières des investissements étrangers», estime le rapport sans trop se préoccuper de l'in-



térêt des populations ou de la concordance de leur intérêt et celui des entreprises.

Le credo est rodé: L'avenir de l'Afrique repose sur la globalisation de ses entreprises. Pour le Boston Consulting Group (BCG) cela ne fait aucun doute. «Le capitalisme produit des gagnants et des perdants, et il y aura certainement des moments difficiles en chemin pour les compagnies africaines» mais peu importe finalement puisque «le futur est radieux pour un continent qui commence à peine à contracter ses muscles capitalistes», prédit le rapport. Les Lions, plus forts que les Tigres ou le BRIC.

Les auteurs expliquent que la vision d'une Afrique qui a été «au plus bas tellement longtemps qu'il sera difficile de remonter un jour» est aujourd'hui dépassée. Le continent a connu une croissance économique de 5,3% en moyenne entre 2000 et 2008. En 2009, au moment où les économies occidentales et, dans une moindre mesure asiatiques et sud-américaines, reculaient, l'Afrique voyait son PIB augmenter de 2%. Entre 2000 et 2010, les exportations ont progressé de manière constante. «En termes d'espérance de vie, d'alphabétisation, et de niveau de vie, les Lions Africains sont comparables aux pays du BRIC ou aux Tigres Asiatiques» et «la facilité pour faire des affaires est approximativement similaire», est-il écrit. Parmi les «lions africains», sélectionnés sur la base de facteurs socio-économiques dont le PIB, figurent l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie, l'Afrique du Sud et le Botswana.

Corruption

Deux cas illustrent cette forme lancinante de la gangrène africaine: Le Sénégal en ce que son président d'Abdoulaye Wade, fut un universitaire brillant, professant un enseignement marxiste en contradiction avec son comportement à son passage au pouvoir. La Guinée Équatoriale en ce que le président de ce pays parvenu un tardivement à la richesse pétrolière a développé un comportement de «parvenu».

Sénégal: Les fonds acquis de manière illécite par Karim Wade sont estimés à 700 milliards FCFA. Une fortune amassée au moyen de prises illégales d'intérêt dans plusieurs sociétés s'activant au Sénégal dans les secteurs des transports aérien et maritime. La justice a par ailleurs saisi 47 milliards d'une ex-sénatrice du PDS Aida Ndongue, 47 milliards 675 millions FCFA, découverts par des enquêteurs dans sept coffres, des comptes bancaires et des sociétés appartenant à la femme d'affaires proche de l'ancien président Abdoulaye Wade, dont «des bijoux d'une valeur estimative de 15 milliards de FCFA».

Guinée équatoriale: La justice française a saisi, en septembre 2011, une quinzaine de voitures de luxe: Ferrari, Maserati, Porsche, Bentley... appartenant toutes à Teodoro Nguema Obiang (TNO), dit Teodorin, fils du Président de Guinée Équatoriale. En février 2012, ce sont 3 pleins camions de biens de luxe, dont du mobilier d'époque, des œuvres

d'art, des bouteilles de vin millésimé.

Les transferts de fonds

Les émigrés africains transfèrent chaque année 40 milliards de dollars dans leurs pays d'origine, mais le manque d'information, de concurrence et de régulation empêche cet argent d'agir pleinement sur le développement. Selon l'ONG Overseas Development Institute, l'Afrique perd entre 1,4 et 2,3 milliards de dollars par an en frais de transferts excessifs, selon Overseas Development Institute.

«L'Afrique subsaharienne est la région la plus pauvre au monde mais elle essuie les frais de transfert les plus élevés. Les frais sont en moyenne de 12% sur les transferts de 200 dollars US, ce qui équivaut quasiment au double de la moyenne mondiale», précise cette ONG basée à Londres. L'ODI cite le «manque de concurrence» pour expliquer ces coûts élevés, puisque seules deux sociétés de transfert de fonds - Western Union et MoneyGram - contrôlent le marché des virements à l'étranger. «Cette surtaxe sur les transferts détourne les ressources dont les familles ont besoin pour pouvoir investir dans l'éducation, la santé et la construction d'un avenir meilleur. Elle fragilise un lien vital pour des centaines de milliers de familles africaines», estime Kevin Watkins, le directeur de l'ODI.

Le rapport calcule que l'alignement des frais pour les Africains sur la moyenne mondiale produirait suffisamment de revenus pour financer la scolarisation de quelques 14 millions d'enfants, soit presque la moitié des enfants non scolarisés en Afrique subsaharienne, et pour fournir de l'eau potable à 21 millions de personnes.

Résultat, le marché des transferts est détenu à 64% par deux acteurs seulement, Western Union et MoneyGram. Faute de concurrence, le taux des commissions est d'environ 10% en moyenne en Afrique, où il peut même atteindre 25%, contre 5,6% en moyenne dans le monde. L'agence des Nations unies propose de transformer les bureaux de poste en points de retrait, alors qu'ils n'en ont aujourd'hui pour la plupart ni le droit ni les moyens. L'IFAD vient de signer un accord avec l'Universal Postal Union pour travailler en ce sens.

D'autres solutions existent. Au Kenya, le téléphone mobile devient un des moyens les plus économiques d'effectuer des transferts d'argent. Le Kenya est aussi un des rares pays à autoriser les institutions de microfinance à opérer ces envois de fonds. Dans toute l'Afrique, ces organismes ne forment que 3% des points de retrait. Leur ouvrir le marché des transferts suffirait à doubler le nombre de guichets, selon l'IFAD. Surtout au lieu d'un simple mécanisme de consommation, «cela créerait une dynamique locale d'épargne et de microcrédit, qui donnerait une tout autre dimension à l'économie», estime l'institution.

À la lumière de la jurisprudence concernant l'Argentine, il y a fort à parier que de nouveaux fonds vautours vont faire surface,

tant est lucratif ce «business de la dette». La Facilité africaine de soutien juridique ne sera certainement pas en mesure de secourir tous les pays tombés dans l'escarcelle des fonds vautours. D'autres mesures devront être prises pour stopper l'hémorragie et enfin éradiquer ces prédateurs.

La lutte contre les fonds vautours doit se mener partout, au Sud comme au Nord. Pour être efficace, les États ont intérêt d'adopter immédiatement des lois visant à enrayer leurs actions mortifères. Une gangrène que ne saurait compenser l'important flot de transfert opéré par les migrants africains à destination de leur natal, de l'ordre de 40 milliards de dollars par an, soit la somme équivalente aux intérêts de la dette payés annuellement par l'Afrique à ses créanciers.

Autre plaie de l'économie africaine: le bradage des terres arables

Depuis 2006, près de 20 millions d'hectares de terres arables ont fait l'objet de négociations dans le monde car d'ici à 2050, la production agricole devrait croître de 70% pour répondre à l'augmentation de la population, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Mais cette offensive sur les terres ne se fait pas sans dérapages. Le recadrage des investissements s'impose, faute de quoi ils risquent de déséquilibrer le pays cible, à l'image des visées du coréen Daewoo à Madagascar.

Aux fonds souverains d'états soucieux d'assurer leur stratégie d'approvisionnement, parmi lesquels les pays du Golfe ou la Chine, se sont ajoutés des investisseurs privés, locaux ou étrangers. Les acquisitions de terres se sont accélérées avec la crise alimentaire de 2008. L'Arabie saoudite a mis sur pied une société publique pour financer les entreprises privées du royaume qui achètent des terres à l'étranger.

Au Mali, les nouvelles mises en culture bénéficient surtout aux investisseurs libyens. L'octroi de 100 000 hectares à la société Malibya, liée à l'ancien dirigeant libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, a fait grand bruit. «Les hectares des Libyens sont au début des canaux d'irrigation, ils seront servis en eau avant nous». Les producteurs redoutent aussi les intentions des Chinois de développer la canne à sucre, gourmande en eau. Ils en cultivent déjà 6 000 hectares et contrôlent la sucrerie Sukala, résumé Mamadou Goïta, de l'ONG malienne Afrique verte.

Fonds vautours, évaporation de recettes, corruption, gabegie des transferts des fonds des migrants, bradage des terres arables. L'Afrique est-elle condamnée à demeurer un tonneau des danaïdes?

Afghanistan

La religion pour faire admettre la contraception

«Quatre enfants, ça suffit», lance une jeune Afghane. Pour ne plus tomber enceinte, elle se fournit désormais en pilules auprès d'une ONG qui s'est alliée aux mollahs, d'influents érudits musulmans, pour faire admettre la contraception.



Preuve du puissant tabou pesant sur tout ce qui a trait au corps de la femme afghane: la jeune mère de famille dissimule son visage derrière une burqa pour parler de sa démarche et ne souhaite pas donner son nom. «Ce n'est pas la première fois que j'utilise des contraceptifs. Mais là j'ai quatre enfants, ça suffit», dit-elle.

En ce samedi de printemps, elle vient s'enquérir des méthodes de contraception proposées par l'ONG britannique Marie Stopes International.

A l'arrière du minibus de l'ONG garé dans un quartier pauvre de Mazar-i-Sharif, dans le nord de l'Afghanistan, une employée lui tend un panier où reposent un stérilet, une plaquette de pilules, un implant contraceptif et des préservatifs. La jeune femme opte pour la pilule. L'ONG vend la plaquette 20 afghans (environ 30 centimes) mais ses conseils sont gratuits.

«Le gros problème en Afghanistan, c'est qu'il n'existe aucune information sur le planning familial», explique le Dr Rahmatudine Bashardost, responsable de Marie Stopes International dans la province de Balkh, dont Mazar est le chef-lieu. Pour atteindre les femmes, l'ONG a alors eu l'idée de s'adresser aux mollahs, les érudits musulmans dont l'influence est considérable dans la société afghane. Et là, la partie est loin d'être gagnée.

«Certains mollahs nous disent que le contrôle des naissances est totalement «haram» (proscrit par l'islam, ndr), alors

nous leur demandons de produire les textes religieux qui le prouvent, mais ils n'existent tout simplement pas!», raconte le Dr Bashardost. «Au contraire, nous avons des documents (de jurisprudence religieuse) qui disent que c'est parfaitement légal».

Interrogé par l'AFP, le mollah sunnite Kamalullah Hamid de Kaboul n'est a priori pas contre la contraception «si les parents pensent qu'ils n'auront pas de quoi nourrir un nouvel enfant». Mais il prévient que «le but premier du mariage est de procréer et non de s'amuser».

Ce n'est donc pas le fruit du hasard si le minibus de l'ONG est garé devant une madrasa, une école coranique, réservée aux femmes. Sa directrice, Batoul Mahadiyar, est elle-même mollah et a été formée par Marie Stopes International. Aujourd'hui, elle informe les femmes du quartier de 18 à 45 ans sur les moyens d'espacer les naissances en conformité avec l'islam.

«Une sourate du Coran dit: «les mères qui veulent donner un allaitement complet, allaiteront deux ans pleins», dit Mme Mahadiyar, soulignant que l'allaitement réduit les possibilités de nouvelle grossesse. «Sevrer l'enfant en cours d'allaitement donnera un enfant mal nourri», ajoute-t-elle.

L'espacement des naissances permet d'élever des enfants «en bonne santé», assure encore la mollah.

Il contribue en tout cas à réduire le taux de fécondité galopant des Afghanes. Selon la Banque mondiale, en 2013 elles

donnaient naissance à 5,1 enfants chacune, un peu moins qu'en 2011 (5,5), mais toujours l'un des taux les plus élevés du continent asiatique.

«Avoir trop d'enfants crée des problèmes. Il y a trop de truands en Afghanistan. Pour que les enfants s'intègrent bien à la société, il est nécessaire d'espacer les grossesses», insiste la mollah, mère de deux garçons.

Marie Stopes International dispose d'antennes dans de nombreuses provinces afghanes où les combats font rage entre les talibans et l'armée. Pour autant, le Dr Bashardost assure que les insurgés ne visent pas ses équipes et qu'ils ne sont pas foncièrement hostiles à la contraception, car «si un médecin vient rendre service à la population, il n'a pas d'ennemi».

Reste enfin à convaincre les hommes, un défi dans un pays largement patriarcal, malgré de nombreuses avancées en matière de droits de la femme depuis la chute du régime des talibans en 2001. Pour la jeune mère de quatre enfants il eût été «impossible» de venir acheter des pilules contraceptives sans l'accord de son mari.

Mais le Dr Bashardost a trouvé comment persuader ces messieurs: en s'adressant à leurs mères. «Une femme ne peut pas prendre de contraceptifs sans l'accord de sa belle-mère. Nous avons donc mis en place des programmes pour leur expliquer les bienfaits de la contraception», glisse-t-il.

AFP

Philippines

Le Canadien John Ridsdel exécuté par le groupe Abou Sayyaf

Par RFI

■ Aux Philippines, John Ridsdel, un otage canadien, détenu depuis plusieurs mois par les islamistes radicaux du groupe Abou Sayyaf, a été exécuté lundi 25 avril. Le groupe réclamait une rançon de plusieurs millions d'euros, faute de quoi il menaçait d'exécuter l'otage. A Ottawa, le Premier ministre canadien Justin Trudeau s'est dit choqué par l'annonce de cette exécution.

En septembre dernier, John Ridsdel avait été enlevé par le groupe Abou Sayyaf, dans une station balnéaire des Philippines. Le touriste canadien était apparu ensuite à plusieurs reprises dans des vidéos diffusées sur le Net, avec trois de ses compagnons d'infortune: un autre Canadien, ainsi qu'un Norvégien et une ressortissante philippine.

Dans l'une de ses dernières vidéos, John Ridsdel affirmait qu'il serait exécuté le 25 avril si la somme de 300 millions de pesos philippins, environ six millions d'euros, n'était pas remise à ses ravisseurs. Quelques heures seulement après l'expiration de cet ultimatum, on apprenait son exécution.

Ce n'est pas la première fois que le groupe Abou Sayyaf tue l'un de ses otages: en novembre dernier, l'organisation islamiste radicale, basée sur l'île de Jolo, avait décapité un otage malaisien le jour même où le Premier ministre malaisien arrivait à Manille pour un sommet international.

Le groupe Abou Sayyaf, qui a fait allégeance à l'organisation Etat islamiste, n'a cessé ces dernières années de multiplier les enlèvements... Outre les trois otages capturés avec John Ridsdel, le groupe détient un Néerlandais, un Japonais, quatre Malaisiens, et quatorze ressortissants indonésiens.

RFI

Mexique

Un journaliste tué par balle dans l'Etat de Guerrero

■ Un journaliste a été tué par balle lundi devant son domicile dans l'Etat de Guerrero, dans le sud du Mexique, ce qui porte à cinq le nombre de reporters assassinés au Mexique depuis le début de l'année, ont annoncé les autorités et l'ONG RSF.

Francisco Pacheco, 49 ans, était le rédacteur en chef de l'hebdomadaire local Foro de Taxco et collaborait également au quotidien El Sol de Acapulco et avec la radio Capital Maxima.

«Il rentrait chez lui après avoir déposé sa fille à l'école. Lorsqu'il se trouvait devant sa maison, on a tiré sur lui», a déclaré à l'AFP Victor Ruiz, correspondant de Reporters sans frontières (RSF) au Mexique, qui a demandé au procureur une enquête «sérieuse et efficace».

Les autorités ont confirmé à l'AFP le meurtre du journaliste, qui a été «retrouvé sans vie à l'extérieur de son domicile» situé dans la ville de Taxco, réputée pour ses bijoux en argent, peu avant 07h00 du matin.

Francisco Pacheco était considéré comme «un journaliste critique envers l'administration municipale de Taxco», selon le représentant de RSF. Il faisait «un journalisme d'investigation» et avait publié, ces derniers mois, «une série d'articles qui dénonçaient les irrégularités du gouvernement municipal» de Taxco (104.000 habitants), située à 185 km de Mexico.

Il s'agit du cinquième meurtre de journaliste cette année dans le pays, d'après l'ONG de défense de la liberté de la presse.

L'Etat de Guerrero et ceux de Oaxaca et de Veracruz sont parmi les plus dangereux du Mexique pour les journalistes, selon RSF, qui totalise 92 reporters tués depuis 2000 tandis que 17 sont portés disparus.

R. I.

Suède

Alerte contre d'éventuels attentats

Les autorités suédoises tentaient mardi de confirmer des informations sur une possible menace contre le pays après qu'un média ait rapporté que des éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) se seraient infiltrés en Suède pour y commettre un attentat.

«Je peux confirmer que nous travaillons intensivement, en coordination avec nos partenaires locaux et internationaux, pour nous assurer de

la véracité des informations que nous avons reçues», a déclaré la porte-parole des services de sécurité suédois (Sapo), Sirpa Franzen.

Elle n'a pas précisé ni la nature de cette alerte ni s'il s'agissait d'une menace terroriste contre la Suède. «Nous recevons assez souvent des informations de ce type, qui sont parfois correctes et parfois erronées», a-t-elle dit.

Le niveau d'alerte en Suède a été

inchangé et demeure au niveau trois sur une échelle de cinq, a-t-elle ajouté, appelant les Suédois à «continuer de vivre normalement».

Selon le site internet du Daily Express, les services de renseignement irakiens ont informé le Sapo que sept ou huit éléments de l'EI s'étaient infiltrés en Suède dans le but de commettre un attentat contre un objectif civil à Stockholm.

T. L.

Traduites en anglais

Parution à Londres de trois œuvres de Ahlam Mosteghanemi

La maison d'édition britannique Bloomsbury a célébré, lundi à Londres, la parution en anglais de la trilogie de la romancière et poétesse algérienne Ahlam Mosteghanemi.



Lors d'une cérémonie organisée à Regents University en collaboration avec l'ambassade d'Algérie à Londres, en présence de l'ambassadeur Ammar Abba, du directeur de la maison d'édition Bloomsbury qui a traduit la trilogie, de membres du corps diplomatique accrédité à Londres et des journalistes.

Intervenant à cette occasion, M. Abba a souligné l'importance de la traduction des ouvrages, qui constituent, a-t-il dit, «une passerelle entre les peuples», ajoutant que l'art et la culture constituent un rempart contre l'extrémisme.

Pour sa part, Nigel Newton, directeur des éditions Bloomsbury a souligné que sa maison d'édition accorde un intérêt particulier à la littérature arabe.

Il a estimé que la traduction des œuvres de Ahlam Mosteghanemi permettra aux lecteurs du monde

entier de connaître les préoccupations et aspirations des millions de lecteurs arabes. De son côté, Ahlam Mosteghanemi, auteur de *Mémoires de chair* (Dakiratou el jassed), a souligné la responsabilité qu'incombe aujourd'hui à l'écrivain qui n'a pas droit à l'erreur, dit-elle, dans ses choix politiques, car son influence se mesure par des millions de lecteurs. Elle a estimé que le choix de l'écrivain qui vit aujourd'hui dans un monde à géométrie variable, doit être celui de l'homme et de l'humanité.

Ahlam Mosteghanemi s'est félicitée, par ailleurs, de ses premiers pas vers la conquête de l'Occident, soulignant que les prix et les distinctions obtenus par l'écrivain ne valent rien face à la cause qu'il défend. S'adressant à l'assistance, elle a souhaité voir le lecteur anglophone «tomber amoureux de l'Algérie comme ce fut le cas pour les Algériens qui ont lu

Shakespeare». En marge de la cérémonie, Ahlem Mosteghanemi a déclaré à l'APS que la parution de sa trilogie en langue anglaise était une occasion pour présenter une image différente que celle véhiculée par l'Occident. A rappeler que ce n'est pas la première fois que des œuvres de Ahlam Mosteghanemi sont traduites en langue anglaise. En effet après avoir reçu le Prix Nadjib Mahfoud en 1997 pour *Mémoires de chair* (Dakiratou el jassed), l'université américaine a traduit cette œuvre ainsi que *Le Chaos des sens* (Fawdha el haoues), mais l'auteur n'a pas été satisfaite contrairement à sa collaboration avec Bloomsbury, a-t-elle confié à l'APS. Pour Ahlam Mosteghanemi, ces dernières parutions sont une fenêtre sur l'Occident après avoir conquis le Monde arabe.

Suite à ces parutions, la presse britannique a consacré à la roman-

cière algérienne de nombreuses pages en publiant de larges extraits de sa trilogie, estimant qu'elle ne doit pas être confinée au lectorat arabe.

A noter que le British Council a lancé vendredi, à l'occasion du 400^e anniversaire de la disparition de William Shakespeare, l'Année de Shakespeare dont le privilège est revenu à Ahlam Mosteghanemi qui a donné lecture d'un extrait d'une nouvelle écrite sur Shakespeare.

Ahlam Mosteghanemi a été la seule auteure arabe choisie pour écrire sur Shakespeare.

Sa contribution à la littérature a été saluée maintes fois à travers plusieurs prix et distinctions tant en Algérie que dans le Monde arabe et nombre de capitales européennes.

Bilal L.

Prix Nobel de littérature

Le Chili rend hommage au poète Neruda avant de le réinhumer

Le Chili a rendu un dernier hommage au poète et Prix Nobel de littérature, Pablo Neruda, dont les restes exhumés en 2013 pour déterminer s'il avait été assassiné par des agents de la dictature d'Augusto Pinochet ont été à nouveau inhumés hier.

Recouvert d'un drapeau chilien, le cercueil avec les restes de ce géant de la littérature hispano-américaine était entreposé lundi dans le salon d'honneur du Congrès où les parlementaires ont célébré les «funérailles du peuple», une cérémonie d'adieu symbolique.

A partir d'hier, Pablo Neruda reposera à nouveau dans le jardin de sa villa face au Pacifique, aux côtés de Matilde Urrutia, sa troisième femme. Près de 43 ans après, sa mort continue d'interroger le Chili.

Selon le certificat de décès rédigé par la junte militaire alors au pouvoir, le poète est mort d'un cancer de la prostate quelques jours après le coup d'Etat de 1973. Son chauffeur de l'époque, Manuel Araya, assure, lui, que

Pablo Neruda, militant du Parti communiste, a succombé à une injection faite la veille de son départ pour le Mexique, où il comptait s'exiler pour y diriger l'opposition au général Pinochet.

Après une longue bataille judiciaire, l'exhumation des restes de Pablo Neruda avait eu lieu en avril 2013 à Isla Negra (à 120 km à l'ouest de la capitale), dernier lieu de résidence du poète, où il était enterré.

Depuis, les analyses se succèdent, sans apporter de réponse définitive. En mai 2014, une équipe de chercheurs espagnols avait révélé la présence massive de bactéries, des staphylocoques dorés, qui auraient pu être inoculées par des agents de la dictature.

Les résultats d'une dernière analyse sont encore attendus en mai pour clore définitivement cette procédure initiée il y a trois ans.

«Nous sommes en attente de ces analyses qui seront déterminantes pour savoir si ce staphylocoque doré a été communiqué à Neruda à cette époque ou s'il est, au contraire, apparu

sur ses restes à cause des manipulations postérieures», a expliqué à l'AFP, l'avocat du Parti communiste chilien, Eduardo Contreras, à l'origine de la demande.

Ces bactéries étaient l'élément utilisé habituellement par la police secrète de Pinochet, chargé de concevoir des armes chimiques. L'hypothèse d'un assassinat du poète est apparue en 2011, après les révélations de Manuel Araya, qui était à la fois le chauffeur et l'assistant personnel de Pablo Neruda, sur la mystérieuse injection. «Neruda a été assassiné», affirmait M. Araya à l'AFP en 2013.

Une enquête judiciaire avait alors été ouverte, tandis que d'autres témoignages venaient semer le doute en assurant que Pablo Neruda était en forme jusqu'à la fameuse injection, et qu'un avion fourni par le gouvernement mexicain l'attendait justement pour le transporter au Mexique et y jouer le rôle de chef de l'opposition.

H. K.

Etats-Unis

Décès du chanteur soul Billy Paul

Le chanteur américain Billy Paul, star de la scène soul de Philadelphie, qui a connu la gloire en 1972 avec le hit *Me and Mrs. Jones*, est décédé dimanche à l'âge de 81 ans d'un cancer, ont annoncé des médias. Connu pour sa voix mélodieuse, Billy Paul avait obtenu un Grammy Award et avait contribué au développement du rythm and blues moderne. Né Paul Williams à Philadelphie, il s'est trouvé dès son plus jeune âge plongé dans l'univers de la soul music de cette ville de l'est des Etats-Unis.

Il a participé dans sa jeunesse à des sessions avec des légendes comme Charlie Parker et Nina Simone.

En 1972, Billy Paul se trouve propulsé en haut des classements avec *Me and Mrs. Jones*, une chanson sur une aventure extra-conjugale, qui sera par la suite reprise par nombre d'artistes, dont le duo pop Hall and Oates et le crooner Michael Buble.

Mais à la suite d'une décision qui allait se révéler commercialement désastreuse, Billy Paul n'enchaînera pas avec une autre chanson du même genre mais avec *Am I Black Enough For You ?* (Suis-je assez noir pour vous ?), morceau funky contenant des allusions au mouvement du Black Power.

«Cette chanson était en avance sur son temps», a déclaré l'artiste, des années plus tard, en 2009. «A présent, elle est très, très populaire. Elle a rattrapé l'époque - maintenant nous avons un président noir», a-t-il ajouté, faisant référence à Barack Obama.

R. C.

Organisé à Jijel

Ouverture du Festival national du théâtre universitaire

Le Festival national du théâtre universitaire s'est ouvert lundi à Jijel avec la participation de plusieurs universités du pays.

Un défilé des délégations participantes a été organisé à travers les principales rues de la ville, avant qu'il ne cède la place aux premières représentations théâtrales.

Cette 12^{ème} édition qui se poursuivra jusqu'au 2 mai s'inscrit également dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant (6 mai 1956), ont indiqué les organisateurs.

La Maison de la culture Omar-Oussedik ainsi que les cités universitaires qui comptent le chef-lieu de wilaya sont les structures retenues pour les représentations théâtrales devant être jouées par les hôtes de la wilaya.

Outre des excursions de découverte des sites naturels et culturels de la corniche jijiennne, il est prévu au programme une conférence sur l'histoire de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), un versant culturel du combat politique et armé qui a vu le jour en 1958, en pleine guerre de Libération nationale.

Bilal L.

PAROLES DE FEMMES

" Nous ne nous comprendrons jamais tout à fait, mais nous pouvons et pourrions faire beaucoup mieux que nous comprendre. "

Novalis



FEMMES

ILS ONT DIT :

" L'amour se mesure à notre capacité de pardonner, la haine à notre incapacité d'aimer. "

Pierre Trépanier

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

LA CHANTEUSE LUI A DÉDIÉ UNE CHANSON

Rihanna rend un vibrant hommage à Prince

Depuis la mort de Prince, les hommages s'enchaînent : après Mariah Carey à Paris, c'est au tour de Rihanna d'adresser quelques mots à celui qui a été pour elle une grande inspiration pour sa carrière musicale. Le résultat est particulièrement émouvant.

En concert à Calgary au Canada, Rihanna ne pouvait pas assurer son concert sans consacrer une de ses chansons au Kid de Minneapolis. « C'est une triste journée pour les amoureux de musique dans le monde. On vient de perdre l'un des meilleurs, une légende. Prince, tu nous manqueras. Beaucoup de gens ont commencé à faire et écouter de la musique grâce à Prince. Aujourd'hui, je veux juste l'honorer avec toute mon équipe. Allumons un peu de lumière dans le ciel pour Prince maintenant. » La chanteuse barbadienne a entamé son tube Diamonds, devant un voile de couleur pourpre et accompagnée par les petites lumières des smartphones de ses fans formant des étoiles dans un ciel noir.

L'initiative a été accueillie dans un tonnerre d'applaudissements par un public ému aux larmes. Comme beaucoup d'artistes, Rihanna a grandi avec la musique du chanteur. Mais si ses tubes s'éloignent de ceux de Prince, la ressemblance physique entre les deux stars est, elle, frappante. Il y a quelques années, certains sites américains s'étaient amusés de cette découverte en comparant plusieurs clichés. Il suffit en fait d'ajouter une moustache à Rihanna pour obtenir un double fascinant du Kid de Minneapolis.

Depuis le décès du chanteur, certains internautes ont appelé les fans à se consoler en dessinant une moustache à Rihanna. Pas sûr que ce coup de crayon soulage les mélomanes en deuil...



COUPLE

Comment envoyer les bons signaux aux hommes ?

Pour séduire un homme, ou au contraire, lui faire comprendre que vous n'êtes pas intéressée, mieux vaut connaître le sens des gestes et des paroles. Vous êtes célibataire et vous avez repéré un mâle au fond de la pièce ? Pour le charmer, maintenez le regard dans sa direction, jouez avec vos cheveux, inclinez légèrement la tête et caressez un objet cylindrique, comme un verre par exemple. En revanche, si l'homme ne vous plaît guère, adoptez une attitude plus renfermée. Croisez vos bras et vos jambes. Et préférez une position de retrait, comme être adossée à votre chaise.

MÉFIEZ-VOUS DES MAUVAISES INTERPRÉTATIONS

Si le langage corporel est important, il en va de même pour les paroles, qui peuvent être interprétées de nombreuses façons par les hommes. Et une chose est sûre : ils y voient toujours une manière d'être séduits. Ainsi, lorsque vous fixez un rendez-vous à un homme, sachez qu'il pensera indéniablement que vous le draguez. Et ce, même si vous pensez boire un verre en toute amitié. Si vous souhaitez boire un café avec un pote, ne faites pas durer le moment. Posez des limites et ne dînez pas avec lui par exemple. Au risque là encore, d'être mal comprise par la gent masculine.

RESTEZ INDÉPENDANTE

Lorsque vous débutez une relation avec un homme, il arrive que celui-ci prenne la fuite. Là encore, tout vient des signaux que vous lui envoyez. Si vous le harcelez de message ou le

regardez avec des yeux de merlans frits, Jules risque fort de prendre ses jambes à son cou. Croyant que vous êtes dépendante de lui émotionnellement.

Pour garder votre homme et continuer

BEAUTY FOOD

LES ALIMENTS ANTIOXYDANTS

De nombreuses études ont prouvé les bienfaits des aliments antioxydants sur la santé. Clés de la longévité, quelles sont leurs vertus ? Pourquoi sont-ils indispensables ?

LES ANTIOXYDANTS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Véritables alliés santé, les antioxydants permettent de lutter contre les radicaux libres qui, s'ils sont trop nombreux dans l'organisme, sont nocifs pour les cellules, favorisent le vieillissement de la peau ainsi que les maladies chroniques. Vitamine A, C, E, minéraux (zinc), coenzyme Q10, lycopène, chaque antioxydant possède une fonction et empêche ainsi les radicaux libres de se développer en trop grand nombre.

OÙ LES TROUVE-T-ON ?

Il faut savoir qu'il y a deux types d'antioxydants : les endogènes, présents dans notre organisme et les exogènes apportés par certains aliments. Largement représentés dans nos assiettes, les antioxydants comme la vitamine C sont présents dans les agrumes et certains petits fruits rouges. La vitamine E est présente dans les huiles végétales, le zinc se cache dans le poisson et les céréales complètes, et les polyphénols se trouvent

de le séduire, montrez-lui que vous êtes indépendante. C'est vous qui fixez le rendez-vous et les règles du jeu. Vous êtes une femme qui se respecte et qui sait ce qu'elle veut.

Chouchou vous considérera alors comme un challenge. Il n'aura donc qu'une envie : apprendre à vous connaître et continuer ce jeu de séduction avec vous.

dans le café, le thé et le vin. Quant aux caroténoïdes, il y en a dans les fruits jaunes et rouges, les carottes et les tomates.

QUELS SONT LES ALIMENTS ANTIOXYDANTS À FORT POTENTIEL ?

Sur la plus haute marche du podium, on retrouve le pruneau. Il est le fruit le plus riche en antioxydants (et donc à consommer sans modération), suivi du raisin, de la mûre, de la fraise, du chou frisé et des épinards. Les brocolis ferment la marche. C'est donc LA liste incontournable à inscrire sur un pense-bête. Elle vous aidera à vous refaire une santé et à adopter une alimentation plus saine.

HALTE AU VIEILLISSEMENT DE LA PEAU

Les radicaux libres accélèrent le vieillissement de la peau. Résultat : elle s'altère et s'abîme prématurément. Pour ralentir la formation de ces molécules néfastes, on ne se prive pas d'aliments riches en antioxydants. Dans nos assiettes, on fait la part belle à la vitamine C, antioxydant le plus efficace qui agit également contre les maladies cardiovasculaires.

UNE BONNE PROTECTION OCULAIRE

Bonne nouvelle : toutes les molécules

antioxydantes protègent la vision. On consomme donc sans modération du chou-fleur. Cet aliment évite ainsi un risque avéré de cataracte. Apprenez aussi à consommer du jaune d'œuf, des carottes et des épinards, riches en lutéine. Ces aliments ralentissent les risques de dégénérescence oculaire.

ABAISSEZ LE TAUX DE CHOLESTÉROL

Lorsque que les graisses s'oxydent, cela peut être néfaste pour les vaisseaux sanguins. Pour éviter ce problème, on abuse des aliments de couleur jaune et rouge (poivrons, tomates, pêches) pour diminuer le taux de mauvais cholestérol dans le sang. Ces aliments limitent aussi le risque de maladies cardiovasculaires.

LA GRENADE: L'ALLIÉ BELLE PEAU

La grenade est très riche en polyphénols, ce qui propulse ce fruit au rang des antioxydants les plus puissants. La grenade est en effet l'un des ennemis jurés des radicaux libres. Elle améliore par ailleurs l'éclat du teint et le rend plus lumineux. A noter que la grenade s'utilise beaucoup en soin visage et corps.



Les DÉBATS

Quotidien national
d'information

Édité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

EN U20

Mekhazni souhaite préserver le groupe



Eliminé avec la sélection juniors du premier tour des éliminatoires de la CAN 2017, après sa défaite au match retour face à la Mauritanie

sur le score de 2 à 0, le coach national, Mohamed Mekhazni, souhaite obtenir une seconde chance pour tenter de reconstituer la sélection et la préparer pour les prochains rendez-vous. Le driver de la sélection U 20 pense que cette équipe a du talent et qu'elle pourra revenir en force lors des prochaines années, à condition de continuer à lui donner les moyens adéquats et l'a renforcer avec d'autres joueurs talentueux. Mekhazni pense qu'il a été difficile de décrocher la qualification à la phase finale de la CAN, car le temps était quelque peu insuffisant pour bien se préparer. Il a eu juste le temps de faire de la prospection qui lui a prit beaucoup de temps, avant d'être engagé dans sa première aventure internationale avec cette équipe. «Je n'ai pu entamer mon vrai travail avec cette équipe que depuis quelques mois. L'opération de prospection m'a pris beaucoup de temps», avait indiqué le technicien algé-

rien qui a pu quand même monter une équipe solide, même s'il avoue que cela n'a pas été suffisant puisqu'il fallait faire un maximum de stages et de matchs amicaux. Il faut dire aussi que Mekhazni a du faire son travail à zéro, étant donné qu'il n'a pas pu compter sur une sélection cadette qui aurait du être constituée bien avant, après la décision de la FAF de dissoudre toutes les sélections. Même en comptant sur un maximum de joueurs évoluant au PAC, la sélection n'a pas pu trouver cette ressource pour aller de l'avant et tenir tête à cette équipe mauritanienne. Le responsable technique de la sélection souhaite, néanmoins, qu'il n'y ait pas de déperdition de cet effectif qui a les moyens de revenir en force et de tenter donc de préserver ces joueurs même s'ils ne pourront pas être là dans deux années, période où la sélection aura à disputer sa prochaine échéance.

Imad M.

Sport/partenariat
Mobilis signe quatre
contrats avec des
sportifs algériens

■ L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, a signé quatre contrats de partenariat avec des sportifs algériens qui «viendront participer au développement de la stratégie sportive prônée par l'opérateur national.» La cérémonie de signature de contrat a été organisée au siège d'ATM Mobilis à Bab Ezzouar (Alger) en présence du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. Il s'agit de Nouria-Benida Merrah, championne olympique du 1500 m à Sydney-2000, d'Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze du saut en hauteur à Sydney, de Mohamed Flissi, médaillé de bronze aux mondiaux de boxe à Doha en 2015 et Larbi Bouraada, triple champion d'Afrique et 5e mondiale du décathlon. «Mobilis s'engage une nouvelle fois à donner tous les moyens matériels et logistiques nécessaires pour assurer aux athlètes comme Bouraada et Flissi une très bonne préparation sportive en vue des jeux olympiques de Rio 2016.», a déclaré le PDG de Mobilis, Mohamed Habib. Pour ce dernier «ce contrat d'accompagnement entre dans le cadre du partenariat global avec le Comité olympique et sportif algérien pour promouvoir l'image de marque de l'entreprise qui continue à aider le sport algérien.» «C'est une fierté pour nous de collaborer avec des sportifs de l'élite nationale à l'image de Benida Merrah qui représente à travers son palmarès la femme algérienne. Notre jeunesse a besoin de repères et d'exemples. J'attends avec impatience que le drapeau algérien flotte dans le ciel de Rio.», a ajouté le PDG de Mobilis. De son côté, le président du COA a salué les efforts entrepris par l'opérateur public pour accompagner les athlètes algériens dans leur processus de préparation en vue des JO-2016. «L'opérateur public a confirmé une nouvelle fois son statut d'entreprise citoyenne à travers son engagement et son implication dans les efforts déployés pour accompagner les sportifs de haut niveau.», a indiqué, Mustapha Berraf.

Manchester United
Les Red Devils
lorgnent sur Feghouli

■ Le milieu international algérien, Sofiane Feghouli, en fin de contrat en juin prochain avec le FC Valence (Liga espagnole de football) serait dans le viseur de Manchester United, a annoncé lundi Sky Sports. Le joueur, dont les négociations avec Valence pour prolonger son contrat ont échoué, pourrait atterrir à Manchester dont les responsables pourraient l'enrôler gratuitement. Outre Manchester United, qualifié samedi dernier pour la finale de la Coupe d'Angleterre, d'autres clubs se sont manifestés pour Feghouli, il s'agit de Séville (Espagne), Inter Milan (Italie) et Fenerbahce (Turquie). Feghouli (26 ans) a repris jeudi dernier l'entraînement avec ses coéquipiers après avoir purgé une suspension que lui a infligée son club pour des raisons «disciplinaires». Il avait rejoint cette formation espagnole en 2010 en provenance de Grenoble, qui évoluait à l'époque en Ligue 1 française.

Coupe du Qatar (demi-finale)
Al Sadd-Al JeichBounedjah buteur
contre son camp

■ L'attaquant international algérien d'Al Sadd Baghdad Bounedjah ne disputera pas sa première finale de la Coupe de Qatar après la défaite concédée face à Al Jeich (2-3) en demi-finale disputée lundi et marquée par un but contre son camp du joueur algérien. L'ancien attaquant de l'USM El Harrach (Ligue 1/Algérie) a été malheureux sur un corner de l'équipe adverse qui a tapé sur sa tête avant de tromper son propre gardien de but à la 33e minute de jeu. Aligné dans le onze de départ, Bounedjah a réalisé un match honnête sans toutefois réussir à marquer le moindre but. L'ancien buteur de l'ES Sahel (Ligue 1/Tunisie) qui avait repris la compétition en mars dernier après plusieurs mois d'absence a cause d'une grave blessure contractée en finale de la Coupe de la Confédération en novembre 2015 a inscrit trois buts sous les couleurs d'Al Sadd, dont un contre un contre Al-Jeich en championnat. Al Sadd, où évolue également l'ancien défenseur international algérien Nadir Belhadj, a terminé le championnat à la troisième place.

Formation

Début d'un stage pour l'obtention de la licence CAF (B)

■ Le coup d'envoi d'un stage d'"équivalence" à l'intention de 60 entraîneurs pour l'obtention d'une licence d'entraîneur, catégorie CAF (B), a été donné lundi, au Centre de loisirs et des sports (CLS) de Batna, a-t-on constaté. Initié par la Direction technique nationale de la Fédération algérienne de football (DTN / FAF), ce stage qui se poursuivra jusqu'au 28 avril, concerne les candidats disposant d'un des diplômes d'entraîneur de 3e Degré, de Conseiller en sport (CS), ou de Technicien supérieur en Sport (TSS), a souligné le directeur technique régional (DTR/ FAF) de Batna, Ameer Chafik, également instructeur auprès de la Confédération africaine de Football (CAF). Ce regroupement technique de «régularisation»

pour l'obtention d'une licence CAF (B), comprend des séances théoriques et pratiques et se déroule avec des cours le matin, dans l'après-midi et en soirée, alors qu'un examen final, avec épreuves écrites, sanctionnera ce stage de formation, a précisé la même source. En marge de ce stage, M. Ameer Chafik, s'est félicité des bonnes prédispositions montrées par les participants, pour échanger leurs expériences dans le domaine sportif et footballistiques en particulier. La FAF a déjà lancé plusieurs stages périodiques de recyclage, de régularisation et d'équivalence pour des entraîneurs déjà diplômés, ainsi que des stages de formation au profit d'anciens internationaux, pour l'obtention de diplômes d'entraîneurs, a-t-on encore noté.

Cyclisme-Tour du Sénégal

Abdellah Benyoucef remporte la 2^e étape

■ Le coureur algérien Abdellah Benyoucef s'est adjugé dimanche, la 2^e étape de la 15^e édition du Tour cycliste du Sénégal, lancé samedi, en couvrant les 165km (Tivaouane à Saint-Louis) en 4h 00: 25. L'Algérien a devancé sur le fil, le Marocain Soufiane Sahbou et l'Allemand Wolfrang Brandl, crédités du même chrono. La 3^e étape a lieu ce lundi entre Saint-Louis et Thiès, soit 189,5 km. La 1^{re} étape, courue samedi entre Dakar et la ville de Tivaouane (71km), a été remportée, par l'autre algérien Abderrahmane Mansouri en 1h37:32, devançant le Sénégalais Traoré

Becaye (1h37:44) et Abdellah Benyoucef (1h37:44). Mansouri, sociétaire de la formation émiratie d'Al Sharjah, a truffé quatre maillots (jaune, blanc à pois verts, blanc et vert). Lancée samedi dernier pour huit jours de course (23-30 avril), la 15^e édition du Tour cycliste du Sénégal regroupe 55 coureurs issus d'une dizaine d'équipes de dix pays différents. Ils vont parcourir au total 977 km. La compétition prend fin samedi prochain. Outre le Sénégal qui aligne une sélection nationale et une autre régionale (Caïmans), le Tour enregistre la participation de l'Algérie, du Maroc, de Gambie, de

RD Congo, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique et des Emirats arabes unis (EAU). La sélection algérienne comprend les athlètes: Azzedine Lagab, Mohamed Bouzidi, Hichem Mokhrati, Abderrahmane Mansouri, Abdellah Benyoucef et Abderrahmane Hamza. Le Tour du Sénégal amènera les coureurs jusqu'à Saint-Louis au Nord, Fatick et Diourbel à l'Est ou encore Joal au Sud sur la Petite Côte. L'ultime étape qui mettra fin à 977 kilomètres de pédalage, se déroulera dans la capitale sur le boulevard Charles-de-Gaulle avec un circuit fermé le samedi 30 avril.



Algier
Ensoleillé
Min 6 °C
Max 21 °C



Oran
Ensoleillé
Min 7 °C
Max 24 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 5 °C
Max 18 °C

ACTU...

Naâma

Démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants

Près de 5,5 quintaux de kif traité et deux armes de guerre et des munitions ont été saisis par les services de la Sûreté de wilaya de Naâma qui a aussi appréhendé trois narcotrafiquants, a-t-on appris hier auprès de la Sûreté de wilaya (SW).

Agissant sur informations faisant état d'un trafic de drogue et à l'appui d'un mandat d'extension de compétence à la wilaya de Tlemcen, les policiers de la brigade de recherche et d'investigation ont récupéré une quantité de 5,5 quintaux de kif au niveau de la localité de Laouedj, commune de Laâricha (Tlemcen), a-t-on indiqué à la cellule de communication de la SW de Naâma. La poursuite des investigations avec extension de compétence à la wilaya de Ouargla a permis d'intercepter dimanche dernier trois individus âgés entre 30 et 50 ans, en possession de deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, neuf chargeurs, 268 balles, deux gilets pare-balles et un téléphone satellitaire, a-t-on précisé. L'enquête se poursuit pour identifier les autres membres du réseau impliqué dans ce trafic, a conclu la même source.

R. N.

Fête du 1^{er} Mai

La journée du dimanche chômée et payée

La journée du dimanche 1^{er} mai 2016 sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnes payées à l'heure ou à la journée, indique hier un communiqué de la direction générale de la Fonction publique. Les personnels exerçant en travail posté ou à la journée sont toutefois tenus d'assurer la continuité du service, précise la même source. Cette mesure intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, ajoute-t-on.

R. L.

El Oued et Tizi Ouzou

34 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Trente-quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi par des détachements combinés à El Oued et Tizi Ouzou, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés ont arrêté, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, le 25 avril 2016, 32 éléments de soutien aux groupes terroristes à El Oued (4^{ème} Région militaire) et deux autres à Tizi Ouzou (1^{ère} Région militaire), précise le communiqué.

D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Tlemcen (2^{ème} Région militaire) un narcotrafiquant et saisi 68 kg de kif traité, note la même source. Par ailleurs, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^{ème} Région militaire), deux détachements ont appréhendé 21 immigrants clandestins et un individu en sa possession 1 600 comprimés de psychotropes, et ont saisi deux véhicules tout-terrain et 1 032 unités de différentes boissons, ajoute le communiqué.

T. H.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr



Visa Schengen

Les précisions d'Air Algérie



Algérie) a informé sa clientèle ayant un visa Schengen de la nécessité de voyager pour la première sortie vers le pays qui a délivré le visa et ce, dans un souci de les prévenir et de leur éviter tous les désagréments pouvant intervenir suite à ces dispositions», indique-t-elle dans un communiqué.

Par ailleurs, précise Air Algérie, «le communiqué de l'Union européenne n'a nullement contredit, ni démenti Air Algérie. Il a confirmé que le franchissement des frontières de l'espace Schengen doit faire l'objet de justificatifs dans le pays d'arrivée et de destination principale. A défaut de présentation de ces justificatifs, l'entrée dans l'espace Schengen pourrait être refusée par les services chargés des contrôles aux frontières». Ainsi, ajoute-t-elle, «la direction de l'aviation civile et de la météorologie a saisi les compagnies aériennes algériennes dans le but d'informer leurs passagers et de veiller à la conformité des visas avec la réglementation européenne».

Bilal L.

La compagnie nationale Air Algérie a réitéré, hier, avoir informé sa clientèle ayant un visa Schengen de la nécessité de voyager pour la première sortie vers le pays qui a délivré le visa, et ce, dans un souci de les prévenir et de leur éviter tous les désagréments pouvant intervenir suite aux dispositions de l'Union européenne.

«Air Algérie tient à préciser que conformément aux directives de la direction de l'aviation civile et de la météo-

rologie (Dacm), adressées aux compagnies aériennes nationales pour informer les voyageurs quant aux dispositions contenues dans l'article 5 du règlement n°810/2009 du Parlement européen et du Conseil, établissant un code communautaire des visas, qui stipule que l'Etat membre de l'Union européenne compétent pour le traitement des demandes de visas est celui qui constitue, pour la première utilisation du visa, la destination principale du voyage, la compagnie nationale (Air

Sahara Occidental

L'ALPS prête à affronter l'occupation marocaine à tout moment

L'Armée de libération populaire sahraouie (Alps) qui a effectué, samedi dernier, des manoeuvres dans la région d'Aghouinit (territoires libérés) «est prête à affronter l'occupation marocaine à tout moment», a déclaré, dimanche à Tifariti (territoires libérés), le chef de la 2^{ème} région militaire du Sahara occidental, Mahfud Zein.

«L'Alps dispose suffisamment d'armes pour affronter l'ennemi marocain dans tous les cas», a déclaré à l'APS, M. Zein, ajoutant que l'armée était «prête à affronter l'ennemi en cas d'intervention». Concernant la réunion du conseil de sécurité de l'ONU prévue le 28 avril, le responsable a souligné que ce dernier «doit assumer ses responsabilités à l'égard de notre cause juste, en exerçant des pressions sur l'occupant marocain et nous sommes déterminés à recouvrer notre liberté».

Les manoeuvres militaires, effectuées samedi par les unités 1, 3 et 7 de l'Alps, s'inscrivent dans le cadre du programme de préparation militaire élaboré par l'armée sahraouie suite à la décision du Maroc d'expulser la composante politique de la mission de la Minurso.

Le processus de paix au Sahara occidental

se trouve dans l'impasse en raison de l'entêtement du Maroc qui ne cesse de violer la légalité internationale.

Les manoeuvres politiques sahraouies interviennent dans le cadre des réunions tenues au conseil de sécurité en avril courant sur la question du Sahara occidental, dont celle prévue le 28 du même mois qui décidera de la prolongation du mandat de la Minurso qui prendra fin le 30 avril.

Le Maroc a pris la décision unilatérale de réduire la composante politique et civile de la Minurso en mars dernier, contrairement à ce que prévoit l'accord de cessez-le-feu de 1991.

Le Front Polisario, qui qualifie cette démarche de «déclaration de guerre» de la part de Rabat, a appelé le conseil de sécurité à assumer pleinement sa responsabilité.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligibles à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

R. N.

Mouvement national

La crise identitaire au sein du PPA/MTLD «très peu étudiée»

L'historien Ali Guenoun, enseignant à l'Université Paris 1, s'est interrogé lundi à Oran sur la rareté et le peu d'intérêt accordé par les chercheurs à la crise identitaire qui a surgi au sein du PPA/Mtld (Parti du peuple algérien/Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) en 1949.

«Cette crise a été très peu étudiée, aucun auteur ne s'y est consacré. Elle a été considérée comme une simple étape dans le mouvement national. Pourquoi, cet épisode qui a touché des centaines de militants et qui a duré, en 1949, plusieurs mois n'a pas suscité de recherches ?», s'est interrogé Ali Guenoun, qui a animé, au Crasc d'Oran, une conférence intitulée «Un élément conflictuel au sein du PPA/Mtld: la question identitaire».

«Le sujet était tabou et il a été refoulé par les acteurs eux-mêmes, notamment par les opposants et les dirigeants du parti», a encore souligné l'historien, estimant qu'il s'agit là «d'une conflictualité interne au nationalisme radical algérien».

Le conférencier est remonté jusqu'à la fin du deuxième conflit mondial qui a favorisé l'apparition de nouvelles formes d'organisation au sein du PPA.

Pour lui, une nouvelle génération a émergé porteuse de nouveaux questionnements sur le fonctionnement du parti, le projet insurrectionnel, mais aussi sur la définition de la nation algérienne.

«C'était une génération d'opposants qui ont introduit ces paramètres importants porteurs de facteurs de clivage qui vont donner naissance à des conflits d'ordre politique au sein du parti et qui vont avoir pour conséquence de se muer en un antagonisme «identitaire» fondé sur l'appropriation polémique et la manipulation politique, des catégories classificatoire telles que langue, ethnique, région et nation», a-t-il souligné, rappelant qu'«une crise profonde a secoué le parti dès 1949».

Pour Ali Guenoun, ces opposants ont été qualifiés de «berbéristes», alors qu'ils n'étaient que des opposants à la direction du parti. Le conférencier a souligné, par ailleurs, que le colonialiste français entendait utiliser la «question berbère» comme un élément de division entre les Algériens, alors que ces opposants eux-mêmes, qualifiés de «berbéristes» ne revendiquaient ni plus ni moins que l'indépendance de l'Algérie et recherchaient les meilleurs moyens d'y aboutir, notamment la lutte armée.

Dans sa présentation du thème de la conférence, Amar Mohand-Amer, historien et chercheur au Crasc, a indiqué que «c'est la première fois qu'un travail académique est effectué sur un segment important du mouvement national algérien, notamment sur la question berbère», soulignant que la thèse de ce chercheur sera bientôt publiée. Ali Guenoun a soutenu une thèse de Doctorat, en septembre 2015 à l'Université Paris 1 (Sorbonne-Panthéon) consacré à cette question, rappelle-t-on.

R. N.